

INSTRAW

nouvelles



FEMMES ET DEVELOPPEMENT

Les Nations Unies et la femme



1992 I
UNI-GLO
FR

No. 18
ETE 1992

Sommaire

Editorial : Les Nations Unies et les femmes 1
L'INSTRAW 3
Division de la Promotion de la Femme 8
L'UNIFEM : ou le partenariat des femmes 11



Margaret Shields
p. 3



Chafika Meslem
p. 8



Sharon Capeling-Alakija
p. 11

Entretien avec Minerva Bernardino 15
Les femmes au Secrétariat : la mise en pratique du principe DESD et la nouvelle TCD : Intégration des femmes à tous les projets 18
Centre des droits de l'homme : les femmes en font-elles partie? 23
La Division de statistiques des Nations Unies : là les chiffres parlent 25
Les ONG . Agents multiplicateurs 27
Les Commissions régionales : Reflet des diversités 30
UNICEF : égalité pour les femmes de demain 33
Les femmes et le PNUD 35
Le FNUAP : les femmes, la population et le développement 38
HABITAT : perspectives en matière de logement 40
OMS : femmes, santé et développement 42
La FAO : et la participation des femmes au développement 44
Le FIDA : priorité aux femmes rurales pauvres 46
L'OIT : les femmes et le travail 48
Le PNUE : mise en oeuvre des actions prévues dans l'Action 21 50
La Banque Mondiale 52
Le HCR : raccommode les vies déchirées 53
AIEA : des soins de santé utilisant des techniques de pointe pour les femmes 55
Les activités de l'UNWRA en faveur des femmes 56
ONUDI : de nouvelles compétences pour des industries nouvelles 57
Institut de recherche pour le développement social 59
Le CNUCED et les pays les moins avancés 60

Les Nations Unies et les femmes

EDITORIAL

Si la Conférence de l'Année internationale de la femme (AIF), à Mexico, en 1975, a constitué un tournant pour les femmes, elle l'a également été pour l'Organisation des Nations Unies et pour toutes les organisations et institutions autonomes ou semi-autonomes qui lui sont apparentées. En un an, pratiquement toutes avaient voté et accepté la mise en oeuvre du mandat consistant à "accroître la participation des femmes", fondamentalement au développement, mais encore dans presque tous les autres domaines qui sont de la compétence des Nations Unies. C'est une phrase que les lecteurs verront répétée un nombre incalculable de fois.

L'année 1992, presque 20 ans après la Conférence de Mexico et 10 ans après le commencement des activités de l'INSTRAW, semble un moment approprié pour faire le point sur

l'impact, si tant est qu'il y en ait un, qu'ont réellement eu sur les femmes la Conférence de l'AIF et, sept ans plus tard, les Stratégies prospectives d'action de Nairobi. Nous publions un

entretien avec Minerva Bernardino, l'une des quatre femmes seulement à avoir signé la Charte des Nations Unies, à San Francisco (p. 15), comme l'un des éléments de notre bilan. Le reste de ce numéro d'INSTRAW Nouvelles examine le travail des Nations Unies en faveur des femmes, passe en revue quelques-uns des progrès accomplis -- et ce qui n'a pas été fait -- et il donne un aperçu des principales questions et projets en

prévision de la Conférence des femmes, en 1995, à Beijing.

En même temps, pour répondre à la demande de nombreuses femmes et organisations de femmes qui n'entretenaient pas de contacts réguliers avec le système des Nations Unies, les articles suivants essaient de constituer un guide et de présenter les différentes parties qui composent l'Organisation, ce que chacune d'elle fait ou s'efforce de faire parmi la gamme variée des questions concernant les femmes.

Les résultats de cette activité sont bien loin d'être complets, mais le processus en lui-même a été révélateur. Près de dix mois se sont écoulés depuis qu'une lettre a été adressée à presque toutes les institutions du système pour leur demander d'écrire un article ou un résumé sur leurs programmes en faveur des femmes. Quelques-unes n'ont pas répondu du tout. Quelques réponses nous sont parvenues rapidement, brutales -- et décourageantes. "Notre mandat ne prévoit nullement la création d'activités, de projets ou de programmes ciblés spécialement sur les femmes" ou d'autres mots qui voulaient dire la même chose. D'autres, visiblement trop occupées pour répondre ou trop honteuses pour ne pas le faire, nous ont envoyé un mélange de listages et de documents officiels qui ont permis à l'INSTRAW de se faire une idée générale de leurs activités. Parmi celles-ci, la plupart pourraient être considérées pour être plus exactes comme des activités symboliques, car elles sont exécutées par des points focaux pour les femmes, surchargés de travail, dont les mandats basés sur des résolutions et des "plans d'action" ne sont que pour la forme et s'occupent bien peu des problèmes des femmes.



Mais, d'un autre côté, de nombreuses contributions, excellentes, nous sont parvenues en temps et en heure. Une institution a même envoyé deux textes : un long et un court, pour répondre à toute éventualité en matière de disponibilité d'espace. Et de nombreuses femmes, accablées de travail, ont fait cadeau de leur temps libre bien limité pour satisfaire les demandes des éditrices de l'INSTRAW, pour répondre à des questions innombrables, et en fin de compte, pour nous motiver à ne pas baisser les bras mais à présenter des modèles que d'autres peuvent imiter. Leur engagement résolu devrait fournir l'élan indispensable pour une nouvelle orientation et un nouveau départ.

Les différents articles se passent de commentaires. Trois d'entre eux ont pour auteurs les Directrices des organisations des Nations Unies chargées spécialement des questions concernant les femmes : l'INSTRAW lui-même, la Division de la promotion de la femme et le Fonds des Nations Unies pour le développement de la femme (UNIFEM). En même temps qu'ils décrivent les activités des autres institutions du système des Nations Unies, ils tracent un portrait très contradictoire d'atouts et de points faibles. Comme le dit Minerva Bernardino dans son interview, "les Nations Unies sont un miroir" -- et nous pouvons tous voir où se trouvent quelques-unes des fêlures.

On trouve implicitement ou explicitement dans tous les articles ci-après quelques-unes des questions qui sont fondamentales mais auxquelles il n'a pas encore été donné de réponses. De quelle manière les Nations Unies peuvent-elles accentuer leur engagement envers les femmes en matière d'"égalité, paix et développement"?

Les points focaux pour les femmes sont-ils utilisés au maximum et le sont-ils même de manière adéquate? Comment peuvent-ils devenir plus efficaces? Avec des ressources supplémentaires? Avec moins de ségrégation? Les objectifs -- ou les quotas, comme certains les appelleraient -- pour le recrutement des femmes au sein du système doivent-ils continuer? Consolident-ils les succès obtenus ou créent-ils des antagonismes? Et finalement, et c'est la question la plus importante de toutes, doit-on maintenir des programmes destinés spécialement aux femmes ou devrait-on donner la priorité à l'incorporation d'un volet concernant les femmes dans les programmes généraux?

Comme le montre bien ce numéro d'INSTRAW Nouvelles, il n'y a pas qu'une seule réponse à toutes ces questions ni de consensus à leur sujet. On tombe généralement d'accord, cependant, sur le fait qu'il faut continuer à s'occuper de ces questions, que le processus d'évaluation doit être permanent et qu'il se poursuivra tant que de nouvelles questions et de nouveaux problèmes seront identifiés, entraînant la nécessité d'élaborer une fois de plus de nouvelles politiques et procédures.

La Conférence de Beijing, en 1995 -- et la célébration, cette même année, du 50ème anniversaire des Nations Unies -- représentera une étape capitale de ce processus. Nous avons essayé de contribuer à éclaircir quelques-unes des questions au moins qui y seront analysées. ■

L'INSTRAW

par sa Directrice,
Margaret Shields



L'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW) est l'une des plus petites institutions des Nations Unies, mais il s'agit, à notre avis, d'une institution extrêmement importante. La fondation de l'INSTRAW a été l'un des résultats concrets de la Conférence de l'Année internationale de la femme des Nations Unies, qui s'est tenue en 1975, à Mexico, et sa création officielle eut lieu l'année suivante. Bien qu'il fasse partie intégrante de l'Organisation des Nations Unies, l'INSTRAW est complètement autonome et son financement est entièrement assuré par des contributions volontaires de gouvernements et d'institutions privées.

Notre rôle : la recherche et la formation

La question que posent la

plupart des gens est la suivante : "Que fait réellement l'INSTRAW?" Ils savent vaguement qu'il concerne plus ou moins les femmes, mais ils ignorent le plus souvent en quoi il diffère du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) ou de la Division de la promotion de la

femme. L'UNIFEM est ce que nous appelons un organisme d'exécution qui offre, de manière directe et pratique, de l'aide et des actions de formation aux femmes des pays en développement. La Division de la promotion de la femme a un rôle de coordination, notamment en ce qui concerne la mise en application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

L'INSTRAW est, en quelque sorte, comme le service de recherche et de développement d'une grande compagnie. Notre tâche consiste à réaliser des recherches qui rendront le travail de notre compagnie, les Nations Unies et les Etats Membres, plus rentables et plus efficaces. Notre mandat précis est d'exécuter des recherches et de mettre au point des matériels de formation qui contribueront à insérer les femmes dans le processus de développement, et, spécialement dans les pays en développement.

Nous travaillons en faveur de la promotion de la femme, de concert avec les autres institutions des Nations Unies et des ONG de femmes du monde entier.

Les participants à la Conférence de Mexico ont reconnu qu'il ne suffisait pas d'avoir de bonnes intentions. Il fallait également évaluer les politiques destinées à améliorer la condition des femmes et en assurer le suivi afin de s'assurer que les bonnes intentions devenaient des réalités.

Comme son nom l'indique, les priorités jumelles de l'INSTRAW sont la recherche et la formation, que complètent et étayent toute une série d'activités d'information. Le volet *recherche* a pour objectif de rendre les femmes "visibles". Il décrit et définit les activités et la condition des femmes avec une précision et une profondeur bien supérieures. Le volet *formation* consiste essentiellement à mettre au point des méthodes efficaces pour l'intégration des femmes au processus de développement.

Amélioration de la visibilité des femmes

Cette tâche se subdivise en deux parties distinctes. La première consiste à poursuivre notre collaboration avec un certain nombre d'autres organisations des Nations Unies afin d'aider les gouvernements à améliorer la collecte de statistiques, de perfectionner les concepts et de mettre au point des méthodes de collecte de nouvelles données et de compilation des statistiques à partir des données nouvelles et de celles existant déjà. Mais l'INSTRAW ne se limite pas aux données concernant les femmes. Pour comprendre la condition des femmes, il est également indispensable de comprendre la manière dont celle-ci est liée à la condition des hommes au sein d'une même société.

Malheureusement, dans la plu-

part des pays en développement, les données, et en particulier celles concernant les activités des femmes, font souvent défaut. Les femmes sont, à bien des égards, invisibles. C'est pour ce motif que le programme permanent d'amélioration de la collecte des données, en collaboration avec les gouvernements des régions en développement, se place parmi les toutes premières priorités de l'INSTRAW. Ce programme contemple, notamment, la création de nouvelles banques de données afin d'aider les gouvernements et les organisations d'assistance à se concentrer plus précisément sur les nouveaux problèmes et sur ceux qui commencent à faire leur apparition.

L'un de nos programmes actuels concerne les statistiques relatives aux femmes âgées. Les pays en développement sont désormais sujets au même phénomène de "vieillesse" que les pays industrialisés, mais il existe des différences significatives entre eux. Dans les pays en développement, il n'existe guère de couverture sociale au sens véritable du terme. Très peu de gens sont en mesure d'épargner et le nombre croissant de personnes qui vivent jusqu'à un âge avancé semble devoir peser de plus en plus lourdement sur des familles qui comptent moins de membres et sur des services de santé déjà bien peu adéquats. Il est important maintenant, alors qu'il en est

encore temps, d'aider les pays à mettre au point les données qui leur permettront de prendre des décisions en matière de politique, adaptées à leurs réalités culturelle et sociale.

Le second aspect du volet qui consiste à rendre les femmes visibles concerne la mise au point de méthodes pour la collecte de nouvelles sortes de données. L'INSTRAW travaille actuellement à une étude d'une extrême importance qui regroupera les travaux réalisés dans le monde entier et qui utilise les techniques d'enquêtes sur l'emploi du temps pour calculer la valeur du travail rémunéré et non rémunéré. Ceci représente un pourcentage très élevé des travaux en cours, spécialement dans les pays les moins développés. On s'efforce également de mettre au point une méthode permettant de calculer l'étendue et, dans certains cas, la valeur des activités ménagères et du travail bénévole au sein des communautés.

Le système de comptabilité nationale actuel laisse de côté presque autant d'aspects qu'il n'en inclut. C'est ainsi que, si, comme cela est vraisemblable, plus de la moitié de la production agricole de l'Afrique subsaharienne est obtenue au sein du secteur informel, les chiffres du produit national brut (PNB) de ces pays n'ont aucun sens. C'est ainsi que, si je me rends jusqu'à l'usine locale pour y fabriquer dix chemises, le PNB enregistre une

augmentation, mais si je reste chez moi et je fabrique ces mêmes vêtements, le PNB ne bronche absolument pas. A vrai dire, le système de comptabilité nationale sous-évalue l'activité économique en général et la contribution des femmes en particulier.

Nous avons effectué un certain nombre de travaux importants dans ce domaine, et notamment, des études de cas dans quatre pays différents d'Afrique où nous avons essayé d'obtenir des statistiques plus exactes sur le secteur informel à partir de données existantes. Le but est maintenant de mettre au point de nouveaux indicateurs, plus précis, sur l'activité de production dans son ensemble et d'améliorer notre compréhension des relations existant entre travail rémunéré et non rémunéré. Ceci sera exécuté, comme d'habitude, en collaboration avec d'autres organisations pertinentes des Nations Unies, dans le cas présent, avec le Bureau de statistique des Nations Unies et l'Organisation internationale du Travail (OIT).

La Division de statistique des Nations Unies accorde énormément d'intérêt à la poursuite des améliorations du système de comptabilité nationale (SCN) alors que l'OIT s'intéresse de très près aux catégories professionnelles ainsi qu'à la stabilité et à la protection des travailleurs -- et les travailleurs du secteur informel sont, avec les ménagères,



L'eau est vitale pour la vie. Nepal. UN/Photo J. K. Isaac.

parmi ceux qui sont le moins bien protégés. Aucun de ces groupes ne jouit de protection en matière de congés de maladie, de vacances annuelles ou de soins de santé, et encore moins de pension de retraite.

L'INSTRAW travaille tout particulièrement à accroître la prise de conscience quant à la valeur du travail féminin. Nous nous refusons à considérer les femmes comme des victimes. Au contraire, nous nous efforçons de leur donner les moyens de prendre des décisions qui soient en accord avec leur vie et qui leur permettent de contribuer pleinement à leur profit personnel et à celui de leur communauté.

Formation à la participation

Au fil des années, l'INSTRAW a mis au point un vaste éventail de programmes dans le domaine qui constitue sa deuxième activité majeure, la formation, et notamment, la formation ciblée sur la participation des femmes au développement. De nombreux séminaires et ateliers ont été consacrés à la "formation des formateurs", agents de développement, personnel de terrain des Nations Unies, d'ONG, d'organisations de femmes, aux niveaux

national, régional et international. Parmi les sujets traités, on peut citer la planification du développement, la participation des femmes au développement ainsi que les statistiques et les indicateurs.

Une réalisation phare a été l'élaboration des modules de formation multimédias élaborés avec la collaboration du Centre

modules peut être reproduite, à volonté, sans difficulté et pour un coût modique.

Ils visent essentiellement l'interaction plutôt que l'enseignement structuré traditionnel. Il est demandé aux participants de résoudre de vrais problèmes tirés de situations réelles pour lesquels ils proposent leurs solutions personnelles. Les animateurs du séminaire ou de l'atelier ne prennent pas parti et ils n'interviennent que comme facilitateurs. En fin de compte, les hommes qui participent à ces séances apprennent à comprendre les problèmes qu'affrontent les femmes et les femmes, de leur côté, apprennent à replacer ces problèmes dans le processus global du développement.

A la fin de 1991, l'INSTRAW pouvait annoncer une augmentation de 100% du nombre des participants aux ateliers et séminaires de formation -- 2.000 personnes environ -- au cours de ces dix dernières années. Si chacun d'entre eux, à son tour, a fait partager à d'autres ce qu'il avait appris, ne serait-ce qu'à dix personnes, l'effet multiplicateur sera considérable. Selon nos informations, ceci est déjà en train d'avoir lieu.

Echange d'informations

L'INSTRAW a un centre de documentation qui contient un fonds de documents des Nations

Unies sur les questions concernant les femmes et le développement, des bulletins édités par des organisations de femmes et d'autres études de recherche, des rapports et des livres consacrés aux femmes, au développement et aux relations de genre. Les documents sont classés selon le système utilisé par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld. Une base de données bibliographique informatisée concernant les fonds est en cours de création et elle contient déjà plus de 2.000 rubriques. Des fichiers complémentaires informatisés des organisations et des spécialistes des questions de genre sont régulièrement remis à jour.

Outre la publication d'*INSTRAW Nouvelles*, en anglais, en français et en espagnol, deux fois par an, l'INSTRAW met à profit son équipement d'édition pour imprimer un grand nombre de rapports, de documents et de matériels d'information.

Domaines d'intérêt spécial actuels

L'engagement de l'INSTRAW en faveur de la participation des femmes au développement nous a entraînées dans plusieurs nouveaux domaines d'intérêt dans le cadre de notre programme actuel.

Le premier de ces domaines est un projet en cours qui concerne la formation de formatrices d'exploitantes agricoles des pays en transition, et en particulier, la



*Formation pour les étudiantes
d'économie domestique.
UN/Photo M. Grant.*

de l'OIT de Turin. Ces programmes de formation sur Les femmes et le développement, Les femmes, l'approvisionnement en eau et l'assainissement ainsi que Les femmes et les ressources nouvelles et renouvelables d'énergie sont considérés comme des modèles du genre. Ils comportent aussi bien des manuels éducatifs traditionnels que du matériel audiovisuel. Ils sont conçus de façon à s'adapter aux besoins nationaux et à ceux des communautés et la totalité ou une partie de ces

Bulgarie et la Hongrie, étant donné les nouvelles conditions qu'affrontent ces femmes en matière de production et de commercialisation dans une économie de marché. Ce projet est mis en oeuvre avec la collaboration de plusieurs groupes de trois Etats des Etats-Unis et il comporte des actions de formation mais aussi des visites d'études et des stages dans des exploitations agricoles pour les formatrices en provenance d'Europe de l'Est et des cultivatrices des Etats-Unis. Grâce à cette méthode, on espère tester l'efficacité de cette expérience combinant un apprentissage sur le tas et une formation plus traditionnelle.

Notre intérêt pour la formation portant sur les relations de genre nous a fait participer à un projet conjoint PNUD-Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social-INSTRAW, destiné à identifier les stratégies visant à faire prendre en considération les relations de genre par les ministères gouvernementaux concernés, qui ont été des réussites. Ce projet sera conçu comme une série d'études de cas dans des pays en développement spécialement sélectionnés qui ont déjà élaboré leur propre politique d'intégration des femmes et des questions concernant les femmes dans les principaux ministères. Il a pour but d'identifier avec précision les facteurs et mécanismes les plus efficaces pour

l'obtention de progrès dans ce domaine.

Un autre domaine d'intérêt spécial porte sur les relations de genre, l'environnement et le développement durable. Le travail de l'INSTRAW dans ce domaine inclut un rapport actualisé qui passe en revue les principales positions théoriques en matière de femmes et d'environnement. Cette étude, qui est actuellement sous presse, est éditée conjointement par Zed Books et l'INSTRAW. Une série d'études de cas portant sur différents problèmes environnementaux qui affectent les femmes de cinq pays en développement différents et sur la manière dont les femmes, les gouvernements et les autres secteurs y font face a fait l'objet de commandes. L'INSTRAW va étudier plus à fond, en collaboration avec l'OMS, les questions concernant les femmes et l'hygiène du milieu.

De temps en temps, l'INSTRAW exécute des projets spéciaux qui ont été proposés ou parrainés par d'autres groupes mais qui s'inscrivent dans le cadre général de notre mandat. Notre projet concernant les femmes et les communications, qui en est maintenant à la phase finale, est une illustration d'un de ces cas. Ce projet, financé par le gouvernement italien, est réalisé dans trois pays latino-américains. Il tente d'évaluer toutes les facettes du secteur des communications du point de vue des relations de genre

et de mettre au point, à partir de là, des stratégies destinées à améliorer la visibilité et la participation des femmes dans les médias.

Perspectives pour l'avenir

L'INSTRAW, de même que toutes les organisations de femmes du monde entier, considère son existence comme faisant partie d'une étape passagère mais vitale de l'évolution du monde. L'ambition suprême de l'INSTRAW est d'arriver dans un monde où nos petits-enfants, lorsqu'ils regarderont en arrière, considèreront nos luttes d'aujourd'hui comme quelque chose de presque anachronique -- où la Secrétaire général convoquerait le personnel des Nations Unies à une séance solennelle pour annoncer qu'elle recommande la suppression de l'INSTRAW, de l'UNIFEM et de la Commission de la condition de la femme parce que la représentation des deux sexes est à égalité, à tous les niveaux et dans toutes les institutions des Nations Unies, parce que 50% de tous les politiciens du monde entier sont des femmes, parce que les petites filles ont les mêmes chances que les petits garçons, parce que les rêves de ceux qui ont signé la Déclaration des Nations Unies à San Francisco, en 1945, sont tous devenus des réalités. ■

Division de la Promotion de la Femme

par sa Directrice,
Chafika Meslem



Au lendemain de la Conférence de Nairobi, deux numéros de *Femmes 2000* (2 et 3), publiés au début de 1986 par le Service de la promotion de la femme, ont décrit le travail réalisé pour la promotion des femmes par les organisations du système des Nations Unies, quelques agences spécialisées et par de nombreux services du Secrétariat. Ainsi, le No 2 de *Femmes 2000* contenait un article sur les activités de l'INSTRAW, alors que le No 3 présentait un passage sur le Service de la promotion de la femme. *INSTRAW Nouvelles* a mis un espace à notre disposition pour que nous puissions passer en revue les principaux résultats obtenus au cours de ces dix dernières années dans le domaine de la promotion de la femme.

Etablissement des priorités

Immédiatement après que le Conseil économique et social ait adopté les recommandations de la session spéciale de la condition de la femme en janvier 1987, la Division de la promotion de la femme s'est mise à travailler systématiquement à l'élaboration des thèmes prioritaires portant sur une gamme très variée de questions liées aux

objectifs d'égalité, développement et paix qui seraient étudiés par des groupes d'experts et dans des séminaires. Les participantes provenaient d'organisations nationales, d'instituts de recherche et d'universités qui s'efforçaient de promouvoir la cause des femmes et travaillaient au niveau des communautés. Elles étaient confrontées au sort journalier des femmes qui subissent et souffrent dans leur chair la discrimination, élément intégral de leur vie familiale ou professionnelle, ou qui sont tout simplement, dans de nombreuses sociétés, considérées comme des déshéritées, sans respect aucun ni pour l'Universelle Déclaration des droits de l'homme (1948) qui a pourtant reçu l'agrément de tous les Etats Membres (179 pays au moment où ces pages sont écrites) ni pour la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1981) qui a force exécutoire dans les 117 pays qui l'avaient signée ou qui y avaient adhéré au 1er septembre 1992.

Des études réalisées par la Division de même que des études nationales de cas présentées par les participants portaient sur des questions spécifiques et pratiques, telles que : mécanismes nationaux pour la promotion de la femme; égalité en matière de participation économique, politique et sociale et de prise de décision; les problèmes des femmes rurales, des femmes célibataires

qui sont chefs de famille, des femmes réfugiées, des femmes déplacées, des femmes handicapées et des femmes âgées; les questions de développement et ses conséquences directes sur les femmes; le poids de la dette extérieure qu'affrontent la plupart des pays en développement et ses effets négatifs sur les politiques en faveur de la promotion de la femme; les réformes politiques et économiques dans les pays autrefois socialistes et leurs conséquences pour les femmes; la violence à l'encontre des femmes, et finalement la pauvreté qui frappe davantage de femmes que d'hommes à travers le monde.

Ces travaux étudiaient soigneusement chacun des problèmes et ils ont débouché sur la formulation de projets axés sur l'action qui ont été soumis à la Commission de la condition de la femme pour examen et approbation. Cette nouvelle approche a aidé les autorités gouvernementales à renoncer à leurs opinions stéréotypées et elle a encouragé les représentants gouvernementaux à se préoccuper des problèmes qu'affrontent les femmes dans leur vie quotidienne.

Recommandations en vue d'action

L'espace qui nous a été imparti dans ces colonnes ne nous permettra pas un examen détaillé de toutes les recomman-

dations qui ont surgi de ces réunions de groupes d'experts et des séminaires, mais j'aimerais mentionner quelques-unes d'entre elles qui pourraient avoir des conséquences exceptionnelles pour la condition des femmes. Je pense aux recommandations concernant la violence préparées par le groupe d'experts pendant la réunion organisée en novembre 1991 et qui demandaient, entre autres, l'adoption d'un projet de déclaration sur la violence à l'égard des femmes, lequel deviendrait un instrument international conduisant au vote d'une nouvelle législation visant à prévenir et à punir les actes de violence. Je me réfère en deuxième lieu aux recommandations réclamant des mécanismes nationaux plus forts sous forme d'institutions nationales dotées de ressources humaines et de fonds suffisants pour mener à bien leur véritable mandat au sein du gouvernement et au niveau national; et je citerai en dernier, sans qu'il en soit moins important pour cela, l'objectif consistant à réserver aux femmes 30% de tous les postes de direction dans le domaine politique, économique et social. A l'exception des pays nordiques et de leur représentation féminine au parlement, les Etats Membres des Nations Unies sont encore loin de cet objectif et ils rechignent à adopter les mesures de discrimination positive qui sont nécessaires pour contrebalancer les ef-

fets de tant de siècles d'inégalité dont les femmes continuent à subir les conséquences.

Analyse et évaluation

La pression qu'il faut exercer sur les autorités nationales pour qu'elles prennent des mesures spéciales est d'autant plus nécessaire que les Stratégies prospectives d'action de Nairobi, adoptées par consensus en juillet 1985, qui demandaient la suppression de la discrimination à l'égard des femmes d'ici l'an 2000, ont vite été oubliées par les pays qui les avaient approuvées à Nairobi. Certains pays ont abandonné les objectifs de Nairobi au beau milieu des nombreuses difficultés économiques des années 80, mais on ne peut pas attribuer totalement cet état de choses à la crise. Le fait est que l'inventaire des progrès de plusieurs pays, épargnés par les graves problèmes économiques, n'est guère plus brillant.

En réalité, il faut souligner que la promotion de la femme n'est pas vraiment une authentique priorité pour tous les pays et que c'est seulement dans les pays où les femmes représentent un groupe de pression important, par le biais de leurs suffrages, que de réels progrès ont été accomplis dans le domaine de l'égalité des chances en matière d'emploi et que l'on a proposé des mesures concrètes qui ont pris la forme

d'instruments juridiques -- adoption de lois contre la discrimination -- qui continuent pourtant à ne pas être respectés, sauf s'il existe une authentique volonté politique de les appliquer.

A la suite de la mini-activité qui a eu pour objet l'examen et l'évaluation de la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi, en 1990, le Conseil économique et social, saisi par la Commission, a confirmé le fait établi, à savoir qu'un nombre très limité de véritables progrès avait été accomplis, et, dans le préambule des vingt-trois recommandations adoptées, il a fait la déclaration suivante : "La résistance acharnée à la promotion des femmes et la diminution des ressources disponibles pour la réalisation de changements qui est allée de pair avec la situation économique mondiale de la fin des années 80 ont eu pour conséquence un ralentissement de la progression, voire une stagnation, dans certains domaines où l'on aurait pu s'attendre à des progrès plus importants."

Cette déclaration, parmi d'autres, démontre le bien-fondé des demandes qui réclament la promotion des femmes dans tous les domaines et à tous les niveaux. L'égalité ne deviendra une réalité que lorsqu'il y aura des initiatives conjointes aux niveaux national, régional et international pour l'élimination de la discrimination dont les femmes font l'objet dans tous les domaines.

Cette espèce de mobilisation à niveau international devra se concrétiser par des apports de ressources supplémentaires. Cependant, les fonds mis à la disposition de la Division de la promotion de la femme, par exemple, reflètent les difficultés financières qu'affrontent les organisations nationales des différents pays et ils montrent bien la brèche qui existe entre les déclarations très favorables aux demandes des femmes qui sont faites au niveau officiel et les ressources allouées pour satisfaire ces demandes. Les Stratégies prospectives d'action de Nairobi sont encore toutes valables mais pour prendre effet elles ont besoin de politiques suivies de mesures effectives visant à extirper les discriminations ouvertes, cachées ou insidieuses qui subsistent encore dans toutes les sociétés.

La Division et la Conférence de Beijing

Les travaux préparatoires pour la Conférence des femmes de 1995 ont pris un bon départ. La Division, en sa qualité de secrétariat de la conférence, doit, avant tout, assurer une véritable coordination et obtenir la collaboration de tout le système des Nations Unies afin que chaque département et chaque organisation participent, dans le domaine de leur compétence, à la préparation de cette manifestation. La Division doit aussi être réceptive

aux problèmes particuliers des Etats Membres au moment de rédiger les avant-projets des différents documents de travail. Elle doit s'assurer qu'il existe un consensus et même l'unanimité au sein de la communauté internationale quant à la nécessité que la promotion des femmes devienne une réalité incontournable à tous les niveaux de la société. Cependant, à cause des caractéristiques historiques et culturelles propres à chaque pays, et à cause, bien évidemment, de leurs capacités financières différentes, les points de vue en ce qui concerne la meilleure manière de réaliser cet objectif, peuvent bien ne pas coïncider totalement.

Deux décennies après la Conférence de Mexico, les problèmes des femmes restent essentiellement les mêmes, mais ils s'insèrent dans un nouveau contexte, un contexte qu'ont profondément modifié les changements radicaux qui ont remis en question les valeurs et les normes de plusieurs sociétés et, qui, dans certains cas, les ont même complètement rejetées. Il faut donc veiller à ce que dans le nouvel ordre mondial qui est en train de surgir, dans le désir actuel d'instaurer une véritable démocratie, les femmes participent et soient des protagonistes au même degré que les hommes de cette création d'un avenir meilleur auquel nous aspirons tous.

(suite p. 14)

L'UNIFEM: ou le partenariat des femmes

par sa Directrice,
Sharon Capeling-Alakija



Le Fonds du développement des Nations Unies pour la femme -- UNIFEM -- a surgi du mouvement international des femmes. Créé en 1976, il se fonde sur la conviction que les femmes ont les capacités nécessaires pour être des dirigeantes, pour contrôler leur propre vie et qu'elles peuvent exercer une influence positive et créative sur leurs familles, ainsi que sur leurs communautés et leurs pays. Dès ses débuts, l'UNIFEM a lutté sans relâche aux côtés des femmes des pays en développement les plus défavorisées pour les aider à améliorer leurs conditions de vie. En finançant près de 800 projets à travers l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, nous aidons les femmes à accéder aux compétences et aux ressources qui leur sont nécessaires pour alléger leurs corvées ménagères journalières et participer activement à l'élaboration des politiques et aux prises de décision. Notre mission consiste fondamentalement à contribuer à renverser la barrière des préjugés et de l'indifférence face à ce que les femmes sont capables et doivent pouvoir accomplir.

Problèmes et possibilités

Malgré les progrès accomplis au cours de la Décennie des

Nations Unies pour la femme, malgré le fait que les relations de genre sont inscrites à l'ordre du jour de la plupart des organisations de développement, malgré la création de mécanismes en faveur des femmes et de services pour la participation des femmes au développement dans presque tous les organismes gouvernementaux et internationaux, malgré l'allocation de ressources bien plus considérables aux programmes destinés aux femmes et malgré les innombrables projets qui ont eu du succès et ceux qui ont parfois échoué, malgré toutes ces réussites, il n'en reste pas moins que les deux tiers des femmes du monde entier vivent encore dans la pauvreté et que leur nombre continue à s'accroître. Le défi des années 90 est donc, non seulement de définir un idéal, mais plutôt d'obtenir des résultats!

L'une de mes plus grandes frustrations c'est que, alors que la dernière décennie du XXème siècle est déjà entamée, on n'a enregistré que bien peu de progrès au sein des principales institutions qui décident la vie géo-politique et économique de la planète. Nous en revenons toujours aux mêmes réalités élémentaires. Les femmes sont invariablement et inéluctablement absentes d'instances telles que la Banque Mondiale et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), ou bien elles sont circonscrites

aux départements et aux bureaux qui disposent de ressources insuffisantes ou qui ne sont certainement pas prioritaires.

Pour moi, tout cela a été mis en évidence à l'occasion du Sommet de la Terre. Les femmes avaient joué un rôle de premier plan pour inscrire la question de l'environnement à l'ordre du jour du monde entier : des femmes de sciences, des femmes activistes, des femmes qui se sont battues pour des changements -- en collant des enveloppes et des timbres, en participant à des manifestations, en faisant prendre conscience de l'enjeu -- tout cela dans le cadre d'efforts considérables des organisations non gouvernementales (ONG). Les gouvernements ont finalement pris le train en marche lorsque les sondages ont montré que l'environnement était un thème porteur. Pourtant, lorsque le sujet a été abordé à la Conférence de Rio de Janeiro, conférence qui fera date, sur plus de quatre cents orateurs, quinze à peine étaient des femmes.

Pourtant, il y a eu réellement une multitude de changements. Me trouver à la tête de l'UNIFEM à un moment si exceptionnel me réjouit et me stimule : nous voilà parvenues à la masse critique. Je vois la possibilité, au cours de mon mandat, de faire véritablement la différence. Depuis la Conférence des femmes de Nairobi, de nombreuses intellectuelles, écrivaines et activis-

tes engagées dans le mouvement des femmes, sont désormais originaires des pays en développement et elles rendent ce mouvement plus crédible. Avec la fin de la guerre froide, le véritable enjeu se situe entre riches et pauvres, que ce soit entre pays du Nord et du Sud ou au sein de chaque pays, et ce sont les femmes qui sont en mesure de combler cette brèche. Cela fait partie de leur éducation ancestrale : alors qu'elles ne sont encore que des fillettes, on leur demande de se débrouiller, de gérer les ressources dont elles disposent, quelles qu'elles soient. Comme l'a fait remarquer le Secrétaire général, à Rio, les mots "économie" et "écologie" proviennent de la même racine gracque qui signifie "une bonne gestion du foyer". Si l'on étend le concept de foyer au-delà de la clôture de pieux blancs ou de la cabane en pisé et que l'on envisage la Terre comme "notre foyer à tous", n'est-il pas logique de considérer les femmes comme les véritables administratrices de ce foyer? Il devient urgent de demander aux femmes de faire usage de toutes leurs compétences traditionnelles. Ceci continuera à être un élément d'importance qui sous-tendra tous les projets présents et futurs de l'UNIFEM.

En tant qu'organisation du système des Nations Unies, l'UNIFEM est certes très petit dans le contexte général, mais il aura pourtant un rôle capital à

jouer. L'UNIFEM peut aider à ouvrir les portes de l'Organisation aux femmes, à créer un espace destinés aux femmes à l'intérieur comme à l'extérieur de l'ONU. Et, comme nous sommes une institution de financement et d'assistance, nous pouvons aider les femmes à améliorer leurs compétences et leur confiance en soi pour négocier ainsi un meilleur destin pour elles-mêmes.

Panorama général des actions entreprises

Nous nous occupons essentiellement de projets pratiques, axés sur la création de revenus et qui surgissent de la demande. L'UNIFEM a d'ores et déjà amélioré significativement l'accès des femmes au crédit et aux technologies dans le but de réduire leur volume de travail. Tout en poursuivant nos efforts dans ce domaine, nous nous consacrons actuellement à trois autres secteurs prioritaires : l'agriculture, le commerce et le secteur privé et à ce qui constitue réellement une combinaison et un aboutissement de toutes nos initiatives, à savoir, l'élaboration de politiques macro-économiques de développement appropriées.

Dans le secteur de l'agriculture, par exemple, un projet s'adressant à des exploitantes agricoles et dont le but est de les aider à produire davantage de maïs, à un coût inférieur, peut être totale-



Un bosquet
de noix de coco.
India.
J. K. Isaac.

ment anéanti par des politiques de fixation des prix qui entraînent un effondrement du prix de vente. L'assistance financière et technique ne sont pas suffisantes à elles seules. Si l'on veut que des programmes de ce type aient du succès, il faut aussi la coopération des planificateurs locaux et nationaux et celle des responsables de l'élaboration des politiques. Et puis, il faut que les femmes comprennent non seulement les politiques mais encore la manière dont elles sont formulées et qu'elles participent plus activement à leur élaboration.

En ce qui concerne le commerce, les femmes ne maîtrisent

même pas le vocabulaire indispensable pour faire face aux problèmes. Si l'on compare le volume des échanges commerciaux, qui représentent l'essentiel des finances mondiales, avec l'aide financière internationale, il devient évident que les femmes doivent s'engager plus

activement dans ce secteur. Ainsi, le Bangladesh est le pays qui reçoit à titre individuel l'aide au développement la plus considérable; si des changements intervenaient dans l'Accord international sur les textiles, par le biais du GATT, les ressources supplémentaires qu'en obtiendrait ce pays seraient supérieures au montant total de l'aide qu'il reçoit de l'étranger.

Ces derniers temps, notre stratégie destinée à obtenir ces changements, consiste à aider les femmes à acquérir des compétences qui leur permettent d'établir des alliances, d'apprendre la manière de travailler de concert avec les ONG, les universités et les fonctionnaires de tous les échelons et démontrer alors leurs aptitudes aux planificateurs et aux décideurs. Si elles forment

des groupes qui se font entendre, actifs et efficaces, *en dehors* des gouvernements, on les acceptera comme des interlocutrices valables à l'intérieur de ceux-ci. En fin de compte, l'UNIFEM et les autres donateurs extérieurs n'auront qu'un rôle marginal quand il s'agira de réaliser des changements fondamentaux. Dans chaque pays, les changements se font du dedans et tout au plus pouvons-nous espérer créer un milieu favorable. Pour cela nous devons travailler sur deux niveaux : les petits projets en faveur des femmes et ceux qui concernent la société toute entière.

Un des cas cruciaux est l'assistance aux pays qui s'efforcent de satisfaire les besoins élémentaires d'un nombre croissant de réfugiés qui fuient les catastrophes naturelles ou les guerres civiles. La situation est critique et bien que l'on ne dispose que de statistiques fragmentaires on estime que la majorité des réfugiés sont des femmes et des enfants. Dans de nombreux camps, les femmes font de la couture et du crochet pour obtenir quelques revenus sans qu'il existe vraiment de marché pour leur production. Leur travail contribue donc bien peu à améliorer la qualité de la vie dans les camps. Il diminue, par contre, le temps dont elles ont besoin pour réaliser les tâches journalières qui assurent leur survie. Voici un exemple où une spécia-

liste de la participation des femmes au développement est indispensable : l'UNIFEM a exigé comme condition sine qua non de son soutien à un camp de réfugiés au Ghana que des femmes occupent des postes de décision dans le camp et qu'elles apprennent un nouveau savoir-faire en agriculture, maçonnerie et charpenterie. Non seulement elles étaient en mesure de construire de meilleurs logements mais elles utilisaient aussi des champs en jachère aux abords du camp pour y faire pousser des cultures commerciales. Cette participation plus directe et plus active a contribué à améliorer les conditions de vie de chacun.

Quelques réflexions pour l'avenir

Quand je réfléchis à la réunion de 1995, à Beijing, je prévois un ordre du jour centré sur l'action.

Les femmes se débrouillent avec les nouvelles technologies. Venezuela. UNIDO/2222/2A.



Pour l'UNIFEM, la priorité continuera à être la participation égalitaire des femmes à l'échelle du globe. Mais il se pourrait que nous rencontrions des problèmes. Imaginez par exemple, que nous, les femmes, soyons occupées à discuter, en Chine, les obstacles que nous affrontons, pendant que les hommes seront à New York en train de donner forme aux institutions qui pourraient bien, et c'est le plus vraisemblable, laisser les femmes une fois encore en dehors des politiques macro-économiques jusqu'à une date bien avancée du prochain millénaire. La communauté internationale doit s'assurer que les préparatifs pour 1995 comportent des stratégies permettant aux femmes de jouer un rôle de premier plan au cours des discussions.

Actuellement, et de plus en plus fréquemment, les femmes commencent à accéder à des positions leur permettant d'être d'égal à égal dans le processus politique. Dans le monde en développement, elles s'efforcent de plus en plus d'avoir accès, sur un pied d'égalité, à la technologie, à la formation et au crédit dont elles ont besoin pour leurs entreprises. Elles veulent participer à égalité à la formulation et à la mise en application des politiques qui orienteront la planification du développement national. L'UNIFEM continuera à appuyer l'accès des femmes aux décisions, en leur permettant de se faire entendre, en leur

offrant la possibilité de continuer à innover, à entamer et à réorienter leurs luttes afin de donner à leur vie une nouvelle signification.

Désormais les femmes ne peuvent plus accepter la division arbitraire qui les limite à ne s'occuper que des "questions dites féminines". Toutes les questions sont du ressort des femmes. En leur permettant de se faire entendre, nous aidons les femmes à jouer un rôle actif dans la reconstruction d'un monde que nous avons seulement emprunté à nos enfants. ■

LA DIVISION...

(suite de la p. 10)

L'objectif est de faire tout ce qui est possible pour que les hommes et les femmes travaillent de concert, sur un pied d'égalité, en faveur d'une véritable démocratie où la justice et la paix sociales seraient le but suprême de tous ceux qui gouvernent. Ceci peut sembler une utopie, mais en ce qui me concerne, j'invoque ma féminité comme base de ma croyance en un monde meilleur, construit avec l'aide des femmes. ■

Entretien avec Minerva Bernardino

Soixante-trois ans après avoir commencé son combat personnel contre la discrimination à l'égard des femmes, Minerva Bernardino -- une des quatre femmes à avoir signé la Charte de San Francisco -- a encore un bureau qui croule sous les papiers et où s'entassent d'innombrables projets, documents et pétitions. Sa voix forte, incisive, est le reflet de son caractère et de ses principes qui ne laissent aucune place à l'hésitation. Elle est persuadée que ses fermes convictions l'ont empêchée de vieillir, "une âme jeune et occupée ne peut pas se reposer". Encore plus sûre d'elle-même que lorsqu'elle a commenté, Mme Bernardino n'a pas déposé les armes. "Les luttes des femmes ne sont pas terminées", dit-elle tout en regrettant "la fin des jours de l'âge d'or. Une fois qu'ont été atteints quelques-uns à peine de nos objectifs, les femmes se sont accommodées de ce qu'elles avaient et leur engagement a considérablement faibli."

Après tant d'années et tellement d'efforts pour essayer

*L'article 8 dit "Les Nations Unies n'apporteront aucune restriction à l'admissibilité des hommes et des femmes qui seront embauchés à quelque titre que ce soit et dans des conditions d'égalité dans ses organes principaux et subsidiaires.

d'obtenir que les droits des femmes soient reconnus et "pas seulement concédés", Mme Bernardino est déçue. "Les Nations Unies n'ont pas répondu à mon attente. L'article 8 de la Charte(*) n'est tout simplement pas respecté. Et je crois que les femmes d'aujourd'hui ont perdu tout intérêt à ce qu'il le soit". Elle considère que "le combat féministe a

de nombreuses activistes expriment leurs idées d'un point de vue erroné et elles font elles-mêmes de la discrimination en recherchant des considérations particulières ou des passe-droits. Les femmes doivent être traitées comme le sont les hommes et non pas différemment.

Née à El Seybo [République dominicaine], en 1907, Mme Bernardino a occupé, à partir de 1926, une série de postes au gouvernement et dans la diplomatie. Elle a été déléguée à la Conférence des Nations Unies de San Francisco, en 1945, et elle a continué à représenter son pays auprès des Nations Unies jusqu'en 1957. Elle a été, entre autres, Présidente de la Commission pour la condition de la femme et première Vice-Présidente du Conseil économique et social.

perdu son dynamisme", car "quand une génération ouvre de nouvelles voies, celle qui la suit est moins agressive, car elle a déjà des droits pour lesquels elle n'a pas eu à se battre."

"Reconnaissance et non pas concession", telle devrait être la revendication des femmes. "Malheureusement, de nos jours,

La grande déception

Au cours des 17 ans et plus aux Nations Unies, il y a eu de nombreuses batailles, ainsi qu'elle les appelle, quelques-unes ont été des victoires, d'autres des défaites. L'article 8 de la Charte, dit Mme Bernardino, "établit tout ce que doit obtenir le combat féministe. Si on l'appliquait au pied de la lettre, dans tous ses détails et toutes ses intentions, la lutte pour la reconnaissance des femmes serait tout simplement inutile. La situation est en outre un peu truquée parce que les femmes n'ont pas été capables de séparer clairement leurs droits fondamentaux, naturels, qui sont partie intégrante de leur condition d'êtres humains, de leur droits politiques. Les femmes n'ont aucune expérience réelle du monde politique parce que, jusqu'à une époque très récente, elles n'étaient

pas autorisées à participer aux activités politiques. Qu'en est-il résulté? Les femmes se sont lancées dans la politique par le biais des partis politiques qui sont, eux, dominés par les hommes. Evidemment, ceux-ci ne veulent pas que les femmes prennent leur place et ils savent, grâce à leur expérience dans ce domaine, comment manipuler les politiques du parti dans le sens qu'ils veulent. Les femmes ne doivent pas permettre que cela continue. Elles doivent poursuivre le combat pour la défense de leurs droits en dehors des institutions politiques. La voie du gouvernement en place n'est pas la bonne et c'est pourtant celle qu'ont choisie les activistes. Cela a été une erreur qui a coûté très cher. Elle ne s'est pas toujours terminée par un échec, mais elle a eu pour résultat la stagnation".

Mme Bernardino a vécu ce qu'elle dépeint comme "l'époque de gloire des Nations Unies". "Il y avait des femmes avec des qualités de dirigeantes, ce qui n'est plus le cas actuellement. Je ne vois aucune dirigeante actuelle susceptible de poursuivre le combat. Cela me pousse à m'interroger si tout cela a vraiment valu la peine, si les femmes pour lesquelles nous nous sommes battues donnent vraiment toute leur valeur aux objectifs atteints ou bien s'ils ne les intéressent plus."

Une révolution inachevée

Elle considère que les femmes, qui, de son temps, ont combattu pour la même cause, étaient "conscientes du fait qu'elles faisaient une révolution. Nous examinions le moindre détail, même s'il s'agissait simplement d'une question de protocole. Ainsi, je suis très fière d'avoir contribué à faire changer le nom de la Déclaration des 'Droits de l'homme' en 'Déclaration des droits individuels'. Le mot *homme* représente le genre et non l'espèce; il exclut donc la femme.

Il y a d'autres exemples : elle retournait une invitation qui lui était adressée au nom de M. et Mme "parce que c'était moi l'Ambassadrice, il était l'accompagnateur." Cette révolution des années 50 allait de pair avec d'autres questions de vocabulaire bien plus importantes encore, telles que le droit de vivre dans la dignité. "En interprétant ces mots, nous dénoncions aux Nations Unies les épouvantables mutilations des femmes dans certains rituels religieux / culturels de certaines régions d'Afrique. Nous avons commencé une tâche qui n'est pas encore arrivée à son terme. Les femmes n'ont pas véritablement oeuvré en toute solidarité pour la mener à bonne fin."

Elle utilise souvent le mot *solidarité* au cours de la conversation "parce que c'est la clé du succès. Les bonnes causes l'emportent en

ONU/McLain



Minerva Bernardino,
République dominicaine.

général, j'en suis convaincue, mais sans la solidarité, vous n'atteignez pas vos buts spécifiques".

Trente-cinq ans plus tard

Bien qu'incontestablement il y a eu, dans le domaine des droits de la femme, des progrès et des réussites tangibles, Mme Bernardino considère que bien des objectifs pour lesquels on se bat aujourd'hui sont ceux-là mêmes dont on parlait déjà il y a trente-cinq ans. Ainsi, à la 10ème session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU, en 1956, Mme Bernardino, qui représentait la République dominicaine, défendait déjà la "participation des femmes aux tra-

vaux des Nations Unies et de ses institutions spécialisées. De nos jours, en 1992, ce but n'a pas encore été atteint au sein de l'Organisation des Nations Unies ni en dehors de celle-ci et il ne le sera que lorsque les femmes seront sélectionnées pour leurs mérites, sans discrimination ni considération particulière quelle qu'elle soit. Il y a quelques jours, une dame latino-américaine bien connue me faisait part de sa joie parce que la législation de son pays allait concéder aux femmes 30% de tous les postes gouvernementaux. "Ceci est erreur", lui ai-je dit. C'est une forme de discrimination parce que l'on attribue un quota aux femmes. Est-ce qu'il y a un quota pour les hommes?"

Le piège, dit Mme Bernardino, est évident. "Il y a un moyen pour faire taire les voix des critiques et en apaiser en même temps sa propre conscience : en travestissant la réalité de ce qui se passe. Des délégations en provenance du monde entier sont présentes à l'ONU et elles comportent des femmes -- qui sont là comme secrétaires ou comme assistantes. C'est très rare, tout à fait inhabituel, qu'une femme soit le chef de la délégation. Voilà la réalité et c'est en cela que réside la discrimination."

La tâche continue

Pour Minerva Bernardino, le travail et la cause féministe



continuent à être le moteur qui anime sa vie, la raison d'être de son infatigable activité. Elle travaille actuellement, entre autres, à l'achèvement de ses mémoires, intitulées "Combat, agonie et espoir". Et un documentaire sur sa vie, d'une durée de 30 minutes vient juste d'être tourné. "Il contient tout, depuis mon enfance à El Seybo jusqu'à mon combat à l'ONU. Il sera projeté dans les écoles comme un exemple de la vie d'une femme latino-américaine". "Les Nations Unies sont le miroir des gouvernements. J'ai osé y dire n'importe quoi à n'importe qui, si cela contribuait à faire avancer la cause des femmes. Un jour, un délégué m'a dit, au cours d'une discussion "qui croyez-vous donc être, le Secrétaire général?" J'ai été tout à fait claire "Oui, je le suis... chaque fois que cela concerne les femmes". ■



A gauche, Dr. Bertha Lutz, Brésil. A droite, au-dessus Ms. Wu Yi-fang, Chine. Au-dessous, Dean Virginia C. Gildersleeve, Etats-Unis.

Les femmes au Secrétariat : la mise en pratique du principe

Le principe est inscrit dans la Charte des Nations Unies : "les Nations Unies n'apporteront aucune restriction à l'admissibilité des hommes et des femmes qui seront embauchés à quelque titre que ce soit et dans des conditions d'égalité dans ses organismes principaux et subsidiaires". La mise en application dans la pratique a été lente, difficile et elle a souvent fait l'objet de litiges, comme cela a également été le cas dans le monde, pour les femmes, en dehors des limites du Secrétariat. Bien davantage de femmes sont recrutées à des postes de personnel auxiliaire -- secrétaires et autre personnel d'appui -- qu'à des postes d'administrateur et

les femmes occupant des postes aux plus hauts échelons de la prise de décision (Directeurs ou bien D-1 et audelà) peuvent être considérées comme une espèce menacée d'extinction, puisqu'elles sont que 37 sur 356, au dernier recensement. L'ONU continue à être essentiellement un univers d'hommes, du moins au niveau des cadres.

Suzan Habachy, point focal des femmes pour les postes du Secrétariat dans le monde entier, livre l'éternelle bataille à contre-courant contre des forces supérieures, au siège de l'ONU à New York. Elle ne dispose que d'une assistance pour l'aider dans son travail qui est à la fois celui de défenseur et de conseillère, et où elle assure à elle seule le suivi du déroulement des carrières, depuis le recrutement jusqu'à la retraite et de tout ce qui se passe entre ceux-ci, des promotions aux congés de maternité. Un formidable défi, c'est le moins que l'on puisse dire.

Elle décrit la situation actuelle des femmes au Secrétariat (celuici n'inclut pas les femmes des organisations indépendantes, telles que l'INSTRAW, l'UNICEF ou les institutions spécialisées) comme une situation de "progrès très lents". Au cours

des trois années depuis sa désignation, elle a vu s'accroître le nombre de femmes aux postes d'administrateur d'environ 1% par an, passant de 26,9% en juin 1989 à un tout petit peu plus de 30% en 1992. Les résolutions de l'Assemblée générale y ont contribué; elles ont fixé l'objectif de 35% d'ici 1995, et, "dans la mesure du possible" 25% aux postes D-1 et au-delà. Ces buts ne seront probablement pas atteints : les chiffres de 1992 ont deux ans de retard sur l'échéancier. L'égalité absolue, soit 50% aux postes d'administrateur, ne sera pas atteinte avant l'an 2005, dans le meilleur des cas!

Priorités contradictoires

La lenteur que mettent les Nations Unies à réagir, dit Mme Habachy, ne peut pas être attribuée uniquement à la discrimination à l'égard des femmes. Le système a tendance à renforcer le réseau traditionnellement masculin des diplomates et des cadres du Secrétariat : l'article 101 précise qu'"il faudra accorder toute l'attention qu'elle mérite à l'importance de recruter le personnel sur une base géographique aussi étendue que possible". Bien que le Secrétariat, en sa qualité d'administration de cadres, soit théoriquement à l'abri des influences nationales, dans la pratique, dit Mme Habachy, "les Etats Mem-



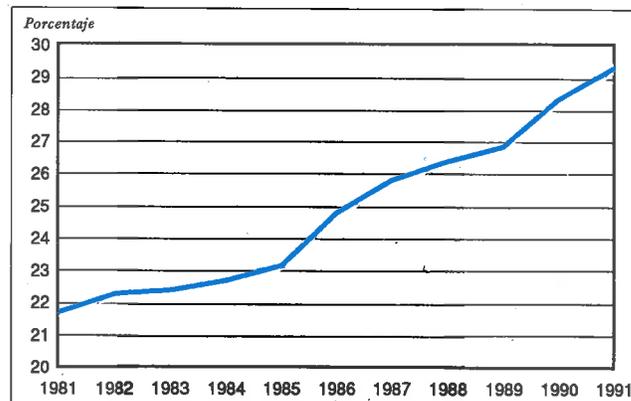
bres ont tendance à intervenir dans la désignation des candidats, principalement quand il s'agit de postes du plus haut niveau et ils tendent à proposer, dans une proportion écrasante, des hommes." Les femmes qui gravissent les échelons au sein du système ne disposent pas de réseau ni d'appui comparables."

Le principe de répartition géographique peut se révéler, dans la pratique, diamétralement opposé au mandat de l'Assemblée générale demandant de recruter davantage de femmes aux postes d'administrateur, même quand elles ont les qualifications requises ou qu'elles sont disponibles; "s'il faut absolument que ce soit une femme, un pays risqué de n'avoir *personne* au Secrétariat". Un exemple hypothétique que donne Mme Habachy serait le cas d'une femme hautement qualifiée, originaire des Philippines, en concurrence avec un candidat qualifié, originaire d'un pays tel que le Koweït. Selon une formule assez mystérieuse basée grosso modo sur la contribution de chaque pays au budget des Nations Unies, on a attribué aux Philippines un "ordre de grandeur souhaitable" d'environ 16 postes, mais elles dépassent de beaucoup ce chiffre actuellement, avec 70 postes. La place sera donc presque certainement attribuée au koweïtien.

L'exemple des Philippines illustre un autre problème qui

complique encore plus la situation : les pratiques de recrutement par concours présumées équitables. C'est le mécanisme par lequel le personnel des Services généraux est promu aux échelons d'administrateurs. Les hommes et les femmes originaires des Philippines ont si bien tra-

Repartition des femmes aux postes sujets au principe de répartition géographique 1981 - 1991



vailé que leur nombre aux postes d'administrateur ont progressé de façon spectaculaire -- et c'est la raison du dépassement des quotas et du manquement au principe de répartition géographique.

Une seconde série d'examen rend encore les choses plus confuses : ceux qui sont réalisés dans les pays sous-représentés. Malheureusement, cette deuxième tentative d'équité ne ramène pas toujours des femmes, elle non plus, dans ses filets. Il y a encore 70 Etats Membres qui ne sont représentés par aucune femme au Secrétariat, y compris

LES FEMMES AU SECRÉTARIAT : QUELQUES FAITS ET CHIFFRES

- En 1981, moins de 22% des postes d'administrateur étaient occupés par des femmes.
- En 1992, ce chiffre atteignait 30,2%.

AU 30 JUIN 1991:

- 19 départements comptaient plus de 30% de femmes aux postes d'administrateur.
- 22 départements n'étaient pas dans ce cas.
- 8,6% seulement des postes des échelons supérieurs (D-1 et au-delà) étaient occupés par des femmes.

AU COURS DE L'ANNÉE QUI A PRIS FIN CE JOUR-LÀ :

- Moins d'un tiers des 170 cadres recrutés étaient des femmes.
- Aucune n'a été nommée à l'échelon de Secrétaire général adjoint ou Sous-Secrétaire général (SGA et SSG).
- 4 femmes seulement ont été nommées Directrices.

des pays tels que le Costa Rica. D'ailleurs, 29 pays ne comptent pas un seul homme non plus parmi les postes sujets au principe de répartition géographique. Au cours de l'année 1990, la mission des Pays-Bas auprès des Nations Unies a proposé 48 candidats, mais 2 femmes seulement. Il est clair que, comme le disent les Stratégies prospective d'action de Nairobi, la situation exige "des efforts et une coopération redoublés entre les Etats Membres".

La réalisation des changements

Tout en s'efforçant de changer la situation, étant donné les contraintes sérieuses dans lesquelles elle doit agir Mme Habachy dit qu'elle s'occupe en priorité de rendre les décideurs et les superviseurs du système "conscients du déséquilibre et de leur responsabilité quant à l'application des mandats contenus dans les résolutions de l'Assemblée générale, c'est à dire, en d'autres mots, l'absolue nécessité de changements." Elle ne se contente pas d'attendre le départ en retraite de toute une génération de hauts-fonctionnaires des échelons supérieurs de l'ONU, qui sont tous des hommes, mais elle s'emploie au contraire, en étroite collaboration avec ses collègues du Département d'administration

du personnel, à faire changer les attitudes.

La formation ayant pour but la sensibilisation aux relations de genre est désormais un élément normal de la formation à la supervision et elle est obligatoire pour tous les personnels nouvellement engagés, qu'ils soient hommes ou femmes. Les thèmes traités vont du harcèlement sexuel ("l'horreur absolue") à l'élimination du sexisme dans le vocabulaire (chaque référence ne soit pas commencer nécessairement par "il") ou à des "sessions types" très efficaces.

Enfin, il y a des sessions avec des jeux de rôle, sur des femmes qui sont parvenues jusqu'aux échelons supérieurs. L'une attribue son succès à un mentor, l'autre à un concours de circonstances; pourtant, ce n'est que dans quelques cas, très rares, que les femmes occupent véritablement des postes de décision. Ainsi, dit Mme Habachy, une femme cadre dans une section s'occupant de désarmement, y accomplira probablement des tâches administratives au lieu de s'entretenir des usines nucléaires de l'Irak.

Aux premiers rangs sur la liste des obstacles à l'élimination du "plafond de verre" se trouvent les restrictions budgétaires. Pour atteindre l'objectif de 25% qu'a fixé l'Assemblée d'ici 1995, pratiquement tous les postes de première classe devraient être attribués à des femmes -- et pas un seul poste n'est attribué à

cause des compressions budgétaires et du gel des recrutements.

Conseil et évolution des carrières

En sa qualité de point focal pour les femmes, Mme Habachy doit s'occuper d'innombrables réglementations bureaucratiques portant sur les nominations, les promotions, les procédures de révision et de recours, sans oublier le Conseil du personnel. Stimuler l'évolution des carrières peut être, pour résumer, quelque chose d'ardu. Ainsi, la mise en oeuvre du plan d'action pour la "promotion de la femme" au Secrétariat ne doit pas être perçu officiellement comme une mesure en faveur des groupes désavantagés. Résultat : aucune femme n'a jusqu'ici gagné un recours et prouvé qu'elle n'avait pas été promue parce qu'elle était une femme. En outre, une ou deux femmes seulement ont eu du succès lorsqu'elle ont fait appel aux procédures pour les promotions basées sur les compétences. Bref, un véritable cercle vicieux!

Pourtant, quelques mesures positives sont prises. En 1988, par exemple, une mesure a été adoptée comme norme de promotion qui permet aux femmes de cumuler l'ancienneté de leurs deux échelons précédents. Cela signifie que les femmes, qui ont bien plus de probabilités que les hommes de rester de longues années à des échelons relativement

DESD et la nouvelle TCD : *Intégration des femmes à tous les projets*

bas, peuvent faire entrer ces années en ligne de compte pour l'admissibilité en vue d'une promotion.

Les Nations Unies sont également généreuses pour les prestations : des horaires souples, des lieux de travail variables, le travail en temps partagé et à mi-temps sont autorisés si le supérieur y consent. (Dans la pratique, cela se limite pratiquement à des tâches telles que la traduction et l'édition qui peuvent se réaliser par chapitres ou à la maison). De plus, les Nations Unies accordent un congé de maternité généreux et elles financent partiellement une crèche pour enfants à New York.

Il serait bon, bien sûr, que les femmes aient des défenseurs dans les autres villes sièges, en plus de New York. Les restrictions budgétaires tendent à exclure cette possibilité, mais on a l'espoir que des points focaux soient désignés bientôt à Genève et à Vienne. En attendant Mme Habachy ne doit compter que sur ses déplacements, sur ses communications avec ses collègues -- et sur la préoccupation croissante pour les questions des femmes au sein du personnel. A Vienne, par exemple, le chef du Conseil du personnel est actuellement une femme.

Les progrès se poursuivent, mais ils vont au pas de tortue. Il est d'ailleurs difficile de savoir si la réorganisation de l'ONU et le nouveau programme d'action demandé par l'Assemblée générale vont ou non accélérer le processus. ■

Dunja Pastizzi-Ferencic, qui a été la première Directrice de l'INSTRAW, poste qu'elle a occupé pendant dix ans, a toujours aimé dire qu'il fallait faire passer les femmes du "côté des hommes". Et c'est précisément là qu'elle se trouve actuellement, en tant que Directrice de l'une des huit Divisions nouvellement créées au sein du Département de développement économique et social (DESD). La Division qui faisait autrefois partie de la TCD (coopération technique pour le développement) porte maintenant un nom bien difficile à prononcer, celui de Division des sciences, technologies, énergie, ressources environnementales et naturelles. Aucun acronyme facile n'a encore été trouvé pour le désigner, mais même si on ne l'appelle pas par son nom complet, il s'agit certainement d'un domaine où l'on s'attendrait à ce qu'il soit dirigé par un homme -- comme cela a d'ailleurs été le cas. Spécialiste du développement économique, Mme Ferencic est exceptionnellement qualifiée tant pour son poste officiel de Directrice que pour son autre responsabilité importante, celle de point focal pour la participation des femmes au développe-

ment pour tout le Département de développement économique et social et, également, en tant que présidente du groupe de travail pour les femmes.

Créé immédiatement après la Conférence de Mexico en 1975, le groupe de travail était le premier organe institutionnel de tout le système des Nations Unies pour le suivi de la Conférence. Il se réunit une fois par mois environ afin d'examiner les nouveaux documents et projets et s'assurer qu'ils ont bien pris en considération les besoins des femmes. Ainsi que le dit Mme Ferencic, "les fonctionnaires du développement ont une compréhension très limitée des problèmes de développement qui concernent les femmes, il nous faut donc faire passer le message fondamental."

La Division proprement dite propose les services d'experts et de conseillers et elle exécute des projets de développement à niveau national, en étroite collaboration avec les gouvernements et les organisations pertinentes du système des Nations Unies. Avec les ressources très limitées

S5-50



WISSENSCHAFT UND
TECHNOLOGIE IM DIENSTE
DER ENTWICKLUNG
VEREINTE NATIONEN



que lui attribue le budget ordinaire des Nations Unies, la Division finance des projets innovateurs ou "catalyseurs"; des fonds supplémentaires destinés à des projets spécifiques proviennent de gouvernements et d'institutions multilatérales, telles que le PNUD et le FNUAP.

*La participation
des femmes
au développement :
un puits vaut mieux que
de l'eau*

C'est dans les projets opérationnels des Nations Unies que de nombreuses théories sur le développement économiques sont testées -- et qu'elles ont historiquement échoué, faute d'une perspective féminine. Nulle part ailleurs, cela n'a été plus évident que dans le domaine des ressources hydriques et de l'assainissement, et en particulier, des multiples puits qui ont été perforés et des nombreuses pompes qui ont été installées dans les zones rurales pour casser peu après et rester à l'abandon alors que les femmes de ces communautés devaient une fois de plus porter des brocs qu'elles rapportaient de cours d'eau situés à des distances de plusieurs milles -- et de plusieurs heures. La raison en était simple : on n'avait pas consulté les femmes, à aucun moment du processus, alors qu'elles en étaient les principales utilisatrices.

C'est là qu'intervient le volet

concernant la participation des femmes au développement. En Mauritanie, par exemple, on a approuvé un projet de routine consistant à perforer un puits dans une zone rurale de l'Ouest du pays. Comme il existait un volet concernant la participation des femmes au développement, on a ajouté au projet une dimension socio-économique capitale, un projet d'irrigation à petite échelle aux alentours du puits pour que les femmes puissent cultiver des légumes comme source de revenus. De plus, on demanda aux femmes de l'endroit quel type et quel modèle de pompe seraient les plus faciles à utiliser et on leur apprit, et c'est peut-être l'élément le plus important, à assurer la maintenance de la pompe. Dans un autre pays africain, on construisit un entrepôt pour les pièces de rechange, ce qui constitue une étape encore postérieure du processus.

On se concentre actuellement sur le recrutement de femmes comme expertes nationales et comme personnel de contrepartie exigé pratiquement par tous les projets bénéficiant de l'appui des Nations Unies et sur l'incitation aux gouvernements afin qu'ils engagent des femmes aux postes les plus élevés des ministères compétents dans ces domaines. De plus, des efforts considérables sont faits afin de recruter des spécialistes internationaux dans les domaines pertinents, tels que l'hydrologie, la commercialisa-

tion et le management, où le nombre de femmes est encore extrêmement faible. Il y a une seule femme géologue au siège des Nations Unies, à New York -- et c'est un cas exceptionnel.

*Atelier à Beijing :
le groupe de travail se
penche sur l'Action 21.*

Au moment où ce numéro d'*INSTRAW Nouvelles* sera sous presse, le Département de développement économique et social sera en train de convoquer un atelier sur le rôle des femmes dans le développement durable et sans danger pour l'environnement, qui se tiendra à Beijing. Il s'agit de la première initiative de collaboration du Département et du groupe de travail pour les femmes depuis la réorganisation du Département et la première grande réunion des Nations Unies sur l'environnement depuis l'adoption, en juin, à Rio de Janeiro, par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, de l'ambitieuse Action 21.

L'objectif de l'atelier est d'englober le monde entier en matière de participation et de provoquer de nouvelles idées et de nouvelles approches pour renforcer le rôle des femmes, et en particulier, des femmes rurales dans la conception et la mise en oeuvre des programmes de développement durable. On prévoit l'assistance de plus de 100 par-

participants, dont 25 invitées en provenance des pays en développement, des représentantes de groupes écologistes et autres ONG, des gouvernements et des banques régionales de développement. Les hôtes chinois officiels de l'atelier sont la Société chinoise des sciences et des technologies et la Fédération des femmes de la Chine.

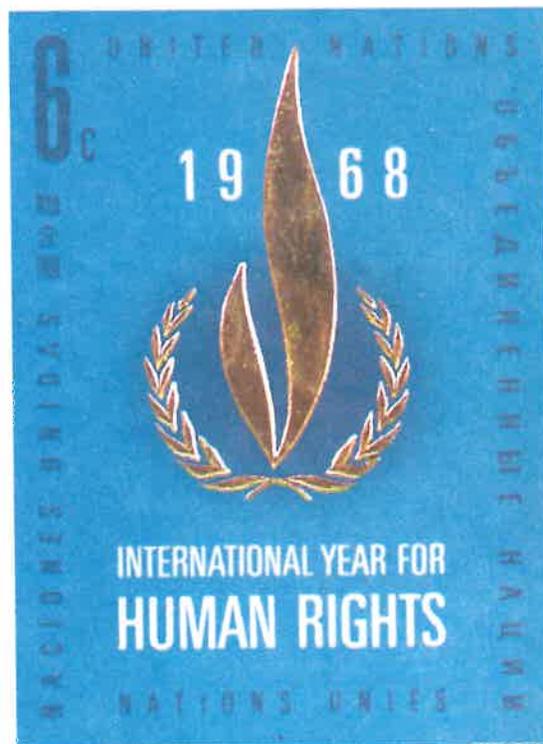
Originellement, on avait envisagé l'atelier comme une réunion destinée à examiner les technologies sans danger pour l'environnement, mais son ordre du jour est maintenant beaucoup plus vaste. Il est orienté vers l'action et il a pour objectif d'identifier ou de mettre au point des projets pilotes ou génériques dans plusieurs secteurs remplissant les conditions voulues pour faire l'objet de financements spéciaux. Parmi les questions dont s'occuperont ces projets, on peut citer : l'allègement de la pauvreté, la santé, la relation entre croissance démographique et développement durable, les femmes et la préservation de la biodiversité, et la participation des femmes aux décisions, à la planification et à la gestion de l'environnement. Quelques 30 projets ont été envoyés par le système des Nations Unies lui-même; la plupart concernent des actions de formation spécifiques dans des domaines qui vont depuis les femmes dans le secteur du bâtiment jusqu'aux mini-projets industriels

(suite p. 24)

Centre des droits de l'homme : les femmes en font-elles partie ?

On pourrait supposer que les droits de la femme sont automatiquement inclus dans n'importe quel ordre du jour concernant les droits de l'homme. Cela n'est pas nécessairement vrai, particulièrement aux Nations Unies où la séparation entre les deux est à la fois institutionnelle et géographique. La Commission de la condition de la femme, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et le secrétariat de ces deux instances, ainsi que la Division de la promotion de la femme ont leur siège à Vienne; la Commission des droits de l'homme et les autres organismes qui s'occupent des droits de l'homme ont leur siège à Genève. Ce n'est qu'en 1984 que le thème de la "prévention de la discrimination et protection de la femme" a été inscrit comme point subsidiaire à l'ordre du jour de la Commission des droits de l'homme. Il a fallu deux années de plus pour qu'y soit inscrit un point portant sur le "Rôle et la participation égalitaire des femmes dans le développement".

Pourtant, en juin 1993, ce sera une occasion exceptionnelle de



réunir toutes ces institutions, puisque la première Conférence mondiale des droits de l'homme en vingt-cinq ans se tiendra à Vienne. Un certain nombre d'organisations concernées par les droits de la femme et de l'homme ainsi que quelques gouvernements mènent actuellement une campagne afin que les questions concernant les femmes soient inscrites comme telles à l'ordre du jour de la Conférence en tant qu'élément inhérent et indivisible des droits de l'homme considérés dans leur ensemble.

Quelques-uns des points prioritaires : pleins feux sur la santé

Des progrès ont déjà été réalisés. En 1992, le Centre des droits de l'homme, secrétariat de la Commission, a reçu mandat de charger l'un de ses cadres à plein temps pour assurer le suivi de la "question des pratiques traditionnelles qui nuisent à la santé des femmes et des enfants et servir d'agent de liaison entre les gouvernements, les organisations des Nations Unies... et les autres institutions concernées, et tout particulièrement pour la collecte des données provenant de nombreuses organisations qui travaillent actuellement à l'élimination des pratiques traditionnelles néfastes."

"Cette décision vient renforcer un processus qui a fait des progrès décisifs en 1986, avec l'achèvement d'une étude réalisée par la Commission des droits de l'homme sur les pratiques qui nuisent à la santé des femmes et des enfants. Elle mettait en évidence le lien existant entre des pratiques telles que l'excision des femmes, et les traitements préférentiels envers les enfants de sexe masculin, d'une part, et 'les violations des droits de l'homme tels qu'ils sont établis aux termes des clauses pertinentes de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de nombreux autres instruments internationaux en la matière', de l'autre. Suite au rapport de 1986, la Sous-Commission de lutte contre les mesures discriminatoires et de

protection des minorités a engagé un rapporteur spécial afin d'assurer le suivi des faits nouveaux qui interviennent dans ce domaine."

Pour les nombreuses personnes s'occupant des questions concernant les femmes qui considèrent que le nombre actuel de postes dans le domaine des droits de l'homme ne garde aucune proportion avec l'urgence de la situation des femmes, il s'agit simplement d'un timide premier pas. Il reste encore de nombreux autres points cruciaux au sens des 30 articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et notamment, "le droit de l'individu à la vie, à la liberté et à la sécurité." L'augmentation de l'incidence de toutes les formes de violence à l'encontre des femmes, n'en est qu'un exemple. Bien que de nombreuses organisations de l'ONU soient concernées par un ou plusieurs types de discrimination à l'égard des femmes, c'est dans le sens intrinsèque des droits de l'individu considéré comme la base philosophique de la plupart des institutions politiques, économiques et sociales contemporaines que toutes ces questions sont contenues.

Les femmes, exigent d'être écoutées comme des égales et comme des partenaires à Vienne. Si leurs efforts sont couronnés de succès, la Conférence de Beijing, en 1995, fera l'objet d'une crédibilité accrue, d'une signification plus profonde et d'un impact plus considérable. ■

INIA: INSTITUT INTERNATIONAL DU VIEILLISSEMENT

QUELQUES ACTIVITÉS :

- Solliciter des appuis financiers en faveur des femmes des pays en développement pour qu'elles puissent participer à ses programmes de formation. 106 femmes en provenance de pays en développement y ont participé pendant ces deux dernières années.
- Mettre l'accent pendant ses cours sur les problèmes propres aux femmes, le besoin pressant de sécurité des revenus pour les femmes âgées, par exemple.
- Insister sur "le point de vue des femmes" dans les recherches, les analyses statistiques et les publications.
- Inclure les questions concernant les femmes dans ses cours permanents, tels que la gérontologie sociale et la gériatrie.

DESD...

(suite de la p. 23)

et d'irrigation. D'autres sont clairement conçus pour créer de nouveaux revenus.

Outre la discussion des projets eux-mêmes, l'atelier contribuera à perfectionner la capacité des femmes concernant leurs relations avec les gouvernements et à améliorer leurs techniques de collecte de fonds. Enfin, et c'est ce qui est le plus important, il a pour objectif de faire surgir, chez toutes les participantes, une prise de conscience accrue des questions environnementales dans leur ensemble, de leurs complexités intrinsèques et des embûches qui peuvent surgir au moment de la conception des projets, de la collecte de fonds et finalement de la mise en oeuvre de ces projets.

On a déjà imprimé des milliers et des milliers de mots sur la nécessité de faire participer les femmes à la planification et aux autres décisions sur l'environnement; les efforts de Mme Ferencic et de ses collègues représentent un pas de géant dans la bonne direction, pour que les questions concernant les femmes et l'environnement (et celles concernant aussi le développement) cessent d'être simplement des paroles en l'air et qu'elles deviennent des réalités. ■

La Division de statistiques des Nations Unies : là les chiffres parlent

La plupart des gens sont conscients du fait que les femmes sont moins payées que les hommes, mais combien savent de *combien* elles le sont en moins? Les statistiques montrent que même lorsque les femmes font le même travail que les hommes, leur salaire est en moyenne, dans le monde entier, de 30 à 40% inférieur. Les femmes travaillent autant ou davantage que les hommes partout -- jusqu'à 13 heures hebdomadaires de plus en Asie et en Afrique. Les femmes et les fillettes en Asie et en Afrique passent de 5 à 17 heures par semaine à aller chercher et à transporter de l'eau, mais ce travail n'est le plus souvent pas pris en considération ni reconnu.

Comme le disent les toutes premières phrases de la publication mondiale applaudie : *Les femmes dans le monde, 1970-1990: des idées et des chiffres*, les chiffres confèrent du pouvoir aux mots et les rendent capables d'ouvrir les yeux des gens à

la réalité, de décrire comment évolue ou n'évolue pas la vie des femmes et pour finir d'influencer les politiques. Les chiffres servent de rappel à l'ordre et ils occupent une place prépondérante dans la planification et l'évaluation des programmes.

La Division de statistiques des Nations Unies accorde la priorité dans son programme statistique sur les relations de genre à la compilation et à la diffusion de statistiques destinées à des usagers qui n'ont pas normalement l'habitude de s'en servir et qui ne pourraient pas les obtenir facilement d'autres sources. A partir essentiellement des statistiques publiées par les gouvernements des différents pays, la division compile, organise, compare et analyse soigneusement les données puis elle les publie ou les présente sous un format qui convient à une gamme variée d'utilisateurs.

Les publications et les bases de données élaborées par ce programme, souvent avec la collaboration d'autres institutions des Nations Unies, y compris l'INSTRAW, sont, entre autres, *L'abrégé de statistiques et d'indicateurs sur la condition des femmes en 1986*, plusieurs tableaux muraux, la base de données de statistiques et d'indicateurs concernant les femmes des Nations Unies qui inclut 178 pays et régions du monde et que l'on considère comme la base de données la plus

importante et finalement *La femme dans le monde, 1970-1990*, record des ventes aux Nations Unies, avec plus de 15.000 exemplaires vendus.

La coordination et la collaboration sont des éléments capitaux du succès obtenu par la Division. "Orientation vers l'utilisateur" est considéré le mot clé. Compiler et analyser les données du point de vue des utilisateurs qui sont à même de mieux identifier leurs propres problèmes et par conséquent leurs besoins en matière de données, ce qui revient à dire que, pour établir des liens entre les données et les différents aspects des politiques et des projets, il est indispensable de réfléchir à l'utilisation de ces données et de s'assurer qu'une collaboration entre producteurs et utilisateurs existe.

Au cours des 10 années pendant lesquelles les deux organisations se sont efforcées d'améliorer les statistiques sur les relations de genre, l'INSTRAW a joué le rôle d'utilisateur et identifié les questions d'intérêt capital pour les organisations de recherche et les gens qui travaillent au niveau communautaire. La Division de statistiques a fonctionné comme producteur de données. "L'interaction entre utilisateurs et producteurs est fondamentale pour chacun d'eux", souligne Mme Joann Vanek, Coordinatrice du Programme de statistiques sur les relations de genre au sein de la Division.

Travail réalisé au niveau national

Une partie importante du programme de la Division dans le domaine des statistiques sur les relations de genre concerne la coopération technique. Les Nations Unies aident les pays à mettre au point et à améliorer leurs statistiques et indicateurs concernant les femmes, par le biais de projets d'élaboration de données générales, tels que recensements et enquêtes ainsi que de projets spéciaux concernant les femmes. C'est ainsi que la Division a collaboré avec l'INSTRAW et d'autres organisations internationales à des séminaires qui ont réuni des statisticiens d'institutions nationales et des utilisateurs de ces pays. Elle s'occupe actuellement de projets, tels que la création d'une "Banque de données sur la condition de la femme" au Kenya et l'amélioration des méthodes d'enquête destinées à calculer l'activité économique des femmes au Honduras.

Mme Vanek a souligné l'importance des travaux réalisés au niveau national, puisque les utilisateurs nationaux ont été la force agissante pour l'amélioration des statistiques de leurs pays respectifs et, en échange, cette amélioration a des conséquences considérables sur ce qui est fait et sur ce qui est disponible au niveau national.

La Division et le secteur informel

Un élément important de l'amélioration des systèmes statistiques est le perfectionnement des méthodes et des concepts. La manière dont sont compilées les données, notamment dans des domaines complexes, tels que le secteur informel et la manière de définir et de mesurer des concepts pertinents du point de vue culturel, tels que celui de "travail" ont été les points qui ont fait l'objet de la plus grande attention et d'une remise en question. La collaboration entre la Division de statistiques et l'INSTRAW a commencé avec la réunion d'un groupe d'experts qui s'est tenue en 1983 et l'élaboration de deux documents de base : *Compilation d'indicateurs sociaux sur la condition des femmes* et *Amélioration des statistiques et indicateurs sur la condition des femmes*. Dernièrement, les travaux réalisés en collaboration avec l'INSTRAW ont porté essentiellement sur les statistiques économiques et le rôle des femmes au sein du secteur informel.

Il reste encore des difficultés et des défis à vaincre. La pénurie de données de base concernant les femmes, spécialement dans les pays en développement, continue à être un problème majeur. Même lorsqu'elles existent, les statistiques peuvent être difficiles à trouver ou de compréhension malaisée pour ceux qui ne sont

pas des statisticiens. De plus, le simple fait d'élaborer des statistiques est compliqué; c'est quelque chose qui le plus souvent prend beaucoup de temps, qui est coûteux et qui exige du personnel qualifié.

Il y a encore un autre problème : les femmes sont encore en minorité parmi les statisticiens. Pour que s'accroisse la prise de conscience au sein des statisticiens, il est important d'augmenter le nombre de statisticiens. Sont également indispensables la désagrégation par sexe de tous les indicateurs pertinents, tels que le taux de mortalité et autres indicateurs sanitaires qui ne sont généralement pas désagrégés par sexe. La quantification et l'attribution d'une valeur aux travaux ménagers non rémunérés exigent également une attention spéciale.

Il reste encore un long chemin à parcourir. La Division de statistique travaille actuellement à la seconde édition de *Les femmes dans le monde*. Elle constituera l'un des documents de base de la Quatrième conférence mondiale des femmes en Chine en mettant à jour les statistiques de la première édition. Elle présentera également des thèmes comme "les femmes dans les médias". Nous espérons que les nouveaux chiffres montreront une amélioration de la condition des femmes à travers le monde. ■

Les ONG : Agents multiplicateurs

Dès les premiers jours, les Organisations non gouvernementales (ONG) ont été considérées comme indispensables à l'efficacité des Nations Unies. La Charte de l'ONU, demande au Conseil économique et social, à l'article 71, de "prendre toutes les dispositions nécessaires pour la réalisation de consultations avec les organisations non gouvernementales agissant dans les domaines de sa compétence." Les démarches officielles ne constituaient qu'un début : les réunions parallèles multitudinaires des ONG qui ont fait partie de toutes les grandes conférences internationales depuis la Première conférence de l'environnement des Nations Unies, en 1972, sont des mécanismes officiels, amplement reconnus, pour l'échange d'opinions et d'informations.

En fait, c'est la Tribune des femmes des ONG, qui, à Mexico, a conféré à la Conférence internationale des femmes, toute sa saveur particulière -- et qui a débouché sur un mot nouveau et une stratégie nouvelle : le travail en réseau. Ce moyen de combler les brèches culturelles et idéologiques permettrait d'obtenir d'autres personnes expériences et idées sur la manière d'atteindre

les objectifs communs. La tradition se maintient : il y aura encore une réunion, ouverte à tous, qui se tiendra parallèlement à la Quatrième conférence mondiale des femmes, en 1995, à Beijing.

Un bref aperçu des mécanismes

Les relations de travail journalières entre les Nations Unies et les ONG sont soigneusement définies et structurées et elles dépendent étroitement de l'ordre du jour international. Le cadre de base pour la participation des ONG au fonctionnement des Nations Unies est celui qui, conformément à la Charte, les dote du "statut consultatif" auprès du Conseil économique et social. Un Comité spécial du Conseil se charge d'examiner et d'approuver toutes les candidatures. Leurs travaux doivent correspondre aux fonctions générales du Conseil, elles doivent être des organisations internationales, à but non lucratif, "représentatives par vocation", c'est à dire comporter des personnes physiques comme membres et/ou avoir des filiales nationales ou

locales, et jouir d'une "solide réputation internationale", c'est à dire avoir d'une façon ou d'une autre un statut légal et financier officiel. De temps en temps, le statut de "Ière catégorie" peut être accordé à une organisation nationale possédant un domaine de connaissances techniques exceptionnel, comme dans le cas des Panthères grises. Sur les



quelques 950 organisations appartenant à la Ière catégorie, près de 50 sont des organisations de femmes et ce chiffre n'inclut pas la majorité des ONG qui agissent dans des domaines plus généraux. Les ONG de IIème catégorie sont celles ayant des connaissances techniques spéciales plus restreintes; la "liste" des ONG contient celles qui ont des relations officielles avec les institutions spécialisées et les autres organisations des Nations Unies.

Une fois que le statut consultatif a été à une ONG, elle peut assister à toutes les sessions publiques du Conseil et de ses organismes subsidiaires, elle peut demander l'inscription de points à l'ordre du jour et intervenir dans les débats. Une des fonctions les plus importantes des ONG, cependant, est celle qui est implicite dans le terme "consultatif". Ces organisations fonctionnent comme un canal de communication et d'information entre les Nations Unies, les gouvernements qui en sont membres et les communautés. Ainsi, une ONG, grâce à son antenne nationale, est à même de connaître les autres organisations ou les particuliers qui travaillent sur un projet de développement dans un pays ou une région donnés. En échange, la reconnaissance de l'organisation par les Nations Unies lui confère de la crédibilité pour ses relations avec les gouvernements nationaux et les autorités locales.

Les réseaux de femmes

Les ONG ont été aux premiers

rang du mouvement féminin dès le début. En fait, certains considèrent que c'est la communauté des ONG qui, en définitive, est à l'origine de son démarrage. Aujourd'hui, il existe un grand nombre de mécanismes officiels et non officiels, tant pour la communication que pour la participation active aux tra-

voux des Nations Unies en faveur des femmes.

En plus de leur travail permanent dans le domaine de la participation des femmes au développement et d'autres questions, les ONG consacrent maintenant toute leur attention à la préparation de la Conférence de Beijing. La première d'une série de consultations a eu lieu en 1990 au Comité de la condition de la femme des ONG, créé à la suite de la Conférence de Mexico. Ce Comité comporte maintenant trois groupes spéciaux de planification en vue de Beijing, situés à New York, Genève et Vienne, sièges de la Division de promotion de la femme et de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, du secrétariat et des organismes chargés de la préparation de la Conférence respectivement. En plus de sa participation officielle à la Conférence, le Comité de la condition de la femme des ONG aura également la responsabilité d'organiser la réunion des ONG.

La réunion de Beijing

Aucun projet d'ordre du jour officiel n'a encore été élaboré, mais on a d'ores et déjà mis l'accent sur quelques thèmes fondamentaux, qui surgissent tous d'un élan de plus en plus marqué en faveur du changement et de la constatation que les discussions aussi bien que les ac-

tions concernant la condition des femmes sont maintenant à un tournant crucial. Une réunion qui s'est tenue en juin 1992, à New York, a mis au point une stratégie d'action en trois points à l'intention des ONG et qui concerne tant la Conférence que la réunion : changement d'attitudes, construction de coalition et solution de conflits. Une préparation plus en profondeur qu'élaboreront les ONG au niveau régional et national inclura l'évaluation des progrès réalisés quant à la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi, une analyse critique de la manière de les utiliser et des recommandations d'actions pour l'avenir, lesquelles seront soumises à la Commission de la condition de la femme.

Quelques-unes des directives et objectifs généraux élaborés pour les activités des ONG soulignent le rôle capital de passerelle qu'elles peuvent jouer entre les initiatives du secteur officiel et non officiel. Ces objectifs sont notamment : engagement de différents groupes, communication mondiale entre les femmes, points de vue des communautés et sensibilité aux conditions locales. L'interaction entre femmes et entre organisations de femmes est considérée comme fondamentale. Ainsi, une proposition actuellement à l'étude est que la Journée mondiale de la femme à la Conférence de Beijing soit mise en valeur par une liaison par

satellite entre Beijing et d'autres réunions de femmes à travers le monde.

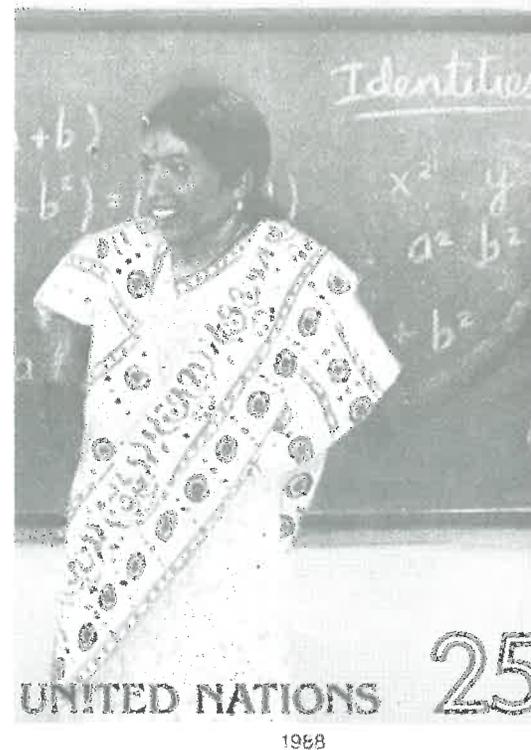
Echantillon des activités des ONG en faveur des femmes : pour combler la brèche en matière d'information

Les activités journalières des ONG, qu'elles soient des organisations de femmes ou des organisations ayant des mandats plus vastes, sont moins spectaculaires mais non moins importantes. Le manque d'espace ne permet que de donner deux exemples : la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (FMANU) possède maintenant son propre groupe-ment féminin et sa première présidente, Mme Androula Vassiliou, épouse du président chypriote. Elle nous informe que les discussions et les échanges de correspondance sur les femmes et les questions concernant les femmes sont désormais beaucoup plus fréquentes et qu'elles constituent la norme plutôt que l'exception.

L'International Women's Tribune Centre s'occupe plus directement d'activités d'information sur la participation des femmes au développement. Il comble littéralement la brèche existant en matière d'information et de communication en envoyant des informations aux femmes des pays en développement

sur ce que font plusieurs organisations des Nations Unies, qui en a la responsabilité et où cela se passe. Fréquemment, les mécanismes de communication des Nations Unies sont ceux qui sont utilisés pour l'envoi de ces informations, et il s'agit le plus souvent de la valise diplomatique qu'envoie chaque jour le PNUD à ses différents bureaux résidents. Le réseau de contacts sur le terrain du Centre est également mobilisé afin d'appuyer les initiatives des Nations Unies, que ce soit en tant que participants à une réunion de planification régionale ou en tant que ressources locales pour un projet de développement.

Il y a un dernier élément dans le puzzle des ONG, il s'agit du lien existant entre les Nations Unies et les ONG qui n'ont pas officiellement le statut consultatif auprès du Conseil économique et social. La plupart sont accréditées auprès du Département de l'information de l'ONU. Elles ont accès aux documents des Nations Unies et elles peuvent assister comme observateurs à toutes les réunions publiques, mais elles n'ont ni statut officiel ni le droit de participer activement. Leurs fonctions sont essentiellement d'inventoriage -- ce qui constitue un nouveau maillon dans la chaîne de l'information. Un groupe mixte ONU-ONG pour les femmes et le développement, qui dépend du Bureau de liaison



ONU-ONG, a été créé en 1980 pour élaborer et diffuser des matériels éducatifs à l'intention des ONG et d'institutions d'enseignement, des ministères gouvernementaux, etc... Toutes les organisations intéressées peuvent devenir membres du groupe. Les thèmes traités dans ses publications ont, entre autres, porté jusqu'à présent sur les femmes et l'invalidité, les femmes et la santé, les femmes et le logement et tout récemment, les femmes et la crise économique mondiale. La rédaction est supervisée par des équipes de rédaction composées de 10 à 15 représentantes d'ONG et d'organisations des Nations Unies.

C'est dire que les ONG et leurs activités sont aussi diverses que les groupes et intérêts qu'elles représentent. Elles sont des agents multiplicateurs cruciaux pour l'organisation des Nations Unies toute entière. Elles sont, en réalité, la "grande famille des Nations Unies", sur laquelle repose la Charte. ■

Les Commissions Reflet des

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)

Le travail portant sur les questions concernant les femmes de la CEPALC, qui est l'une des commissions régionales les plus actives et les plus performantes, a même précédé la Conférence de Mexico, si bien que ce n'est que deux ans plus tard, en 1977, que la Commission a été en mesure d'approuver le Plan d'action régional et qu'un Bureau spécial pour les femmes a été créé. Au fil des années, d'étroites relations de travail se sont tissées, non seulement avec les gouvernements mais encore avec les organisations de femmes, tant au niveau national que communautaire. Il en est résulté un programme dynamique de recherche, formation et expérimentation dans des domaines qui incluent les problèmes des émigrantes, le chômage et le sous-emploi des femmes dans les zones urbaines en pleine expansion.

La crise économique mondiale des années 80, la réduction des dépenses publiques en faveur des services sociaux et l'accroissement de la pauvreté, surtout parmi les femmes, représente un défi et la CEPALC fait remarquer que les femmes de la région font preuve d'une grande adaptabilité pour relever ce défi et notamment quand elles cherchent des activités créatrices de revenus. Les questions concernant les relations de genre sont mieux définies qu'auparavant, ce qui étend considérablement l'envergure des recherches et enrichit les débats portant sur leurs résultats. En effet, les années 80 ont marqué la fin des anciens modèles de développement et l'apparition de nouveaux modèles encore imprécis. Deux postulats ont déjà été émis: que le dévelop-

pement économique doit aller au même rythme que les changements accélérés des sciences et des technologies qui déterminent l'économie mondiale et que le processus doit être mené à bien dans un contexte démocratique -- et équitable. En ce qui concerne les femmes, cela va signifier des changements au niveau des comportements culturels et des changements dans leur condition économique et sociale.

Devant cette conjoncture, la CEPALC a défini trois domaines d'action prioritaires: 1) les conditions dans lesquelles les femmes font partie de la population active; 2) la prise en considération des questions concernant les femmes dans les mécanismes gouvernementaux, objectif ancien qui requiert une mise en oeuvre plus consistante et plus systématique; et 3) des changements en éducation pour ce qui est des contenus, approches et méthodes afin de procurer aux femmes une plus grande versatilité et des choix plus nombreux. Ces questions et d'autres encore, telles que la participation politique et la violence envers les femmes, sont inscrites à l'ordre du jour de la Quatrième conférence régionale de la CEPALC en 1994 et de ses travaux de préparation de la Conférence de Beijing.

Commission économique pour l'Afrique (CEA)

La CEA prend très au sérieux son mandat, concernant ce que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) appelle "le développement participatif"; elle est également réaliste dans ses évaluations du nombre de progrès réalisés et de ce qui reste encore à accomplir. Une bonne partie

Leur nom les définit parfaitement: les Commissions régionales reflètent les différences en matière de cultures, institutions et modes de développement qui sont à l'origine des variations en matière d'efficacité des politiques, notamment celles concernant les femmes, qui varie



Tayseer Abdel Jaber,
Secrétaire général adjoint,
Secrétaire exécutif / CESAO
Photo ONU



Gerald Hinteregger,
Secrétaire général / CEE
Photo ONU

Historique de

Il existe cinq commissions régionales, pour l'Afrique (CEA), pour l'Asie et le Pacifique (CEPAC), pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), et pour l'Asie occidentale (CESAO). Elles dépendent du Conseil économique et social et fonctionnent avec des ressources limitées et de projets opérationnels; en échange, elles fonctionnent à l'intérieur des régions, elles entreprennent de plus en plus souvent des séminaires ou des ateliers catalyseurs dans le cadre plus vaste des Nations Unies. Les commissions ont reçu mandat de faire participer au développement en appuyant les recommandations, en coordonnant avec d'autres commissions dans leur région respective et en exécutant les programmes destinés aux femmes. Cependant, comme les programmes destinés aux femmes ne disposent que d'un ou deux fonctionnaires, la part des hommes lorsqu'ils affrontent un problème est aussi bien d'ailleurs dans le domaine politique, que pour une bonne part, le résultat de l'engagement des hommes. C'est pourquoi la responsabilité de mener à bien le mandat est confiée à d'autres raisons d'ailleurs que

Commissions régionales : des diversités

Les commissions régionales sont le reflet des nombreuses institutions politiques et économiques et niveaux d'origine de leur création. En fait, il y a même des différences entre les cinq régions; les actions entreprises, les domaines concernés, les domaines qui ne le sont pas.



Geri Rosenthal
Secrétaire exécutif / CEPALC
Photo ONU / Y. Nagota



Rafeeuddin Ahmed
Secrétaire général adjoint /
CESAP
Photo ONU / Milton Grant

des faits essentiels

Les commissions régionales pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), pour l'Europe (CEE) et le Pacifique (CESAP), dépendent du Conseil économique et social et elles ont été créées en 1975. Elles ont des tâches bien définies et elles ne sont donc pas en mesure d'entreprendre de nouvelles actions. Elles fonctionnent comme des centres d'échanges d'informations et de petits projets soigneusement sélectionnés, qui sont utilisés pour la formation et elles jouent en général le rôle de catalyseurs. De même que toutes les autres instances de l'ONU, elles ont pour mandat de promouvoir l'égalité des femmes et d'accroître leur participation aux actions des pays par des études et des recherches. Les autres organismes des Nations Unies des activités réalisées sont les commissions régionales, si tant est qu'il en existe, et elles sont généralement noyées dans la catégorie assez large des activités d'une attitude qui est souvent un acte de démission de l'ordre du jour reconnu par tous comme éprouvé, économique ou social. Tout progrès concret est donc le résultat de l'engagement et de la ténacité des femmes à qui l'on a donné le mandat des Nations Unies. C'est bien pour cela et pour cela que les résultats sont inconsistants.

de sa réussite, qu'elle reconnaît modeste, peut être attribuée au Centre africain de recherche et de formation pour les femmes, dépendance de la Commission, qui a été fondée en 1975. Le Centre travaille en étroite collaboration avec d'autres organismes internationaux, organisations gouvernementales et non gouvernementales (ONG).

Le Centre a élaboré, entre autres travaux, des directives destinées aux gouvernements sur la participation des femmes au développement et un annuaire de toutes les institutions et organisations nationales, sous-régionales et régionales qui travaillent dans ce domaine; il a réalisé une gamme variée de recherches et d'études de cas et il a financé des ateliers et séminaires de formation pour l'amélioration des compétences des femmes chefs d'entreprise et cadres supérieurs. En 1991, il a recommandé la création d'une Fédération des femmes africaines chefs d'entreprise qui constituerait, notamment, un réseau supplémentaire pour les femmes désireuses de créer une entreprise et qui établirait des liens entre les femmes d'affaires rurales et urbaines.

La CEA parraine également régulièrement des conférences sur la participation des femmes au développement. Il avait été reconnu à la Quatrième conférence régionale qui s'est tenue à Abuja (Nigéria), en 1989, que "dans le meilleur des cas, il n'existe aucun lien automatique entre la croissance économique et l'amélioration de la condition des femmes ... un examen de l'impact des politiques d'ajustement structurel sur les femmes, tant en ce qui concerne leur participation au développement économique qu'en ce qui concerne le concours financier qu'elles apportent à leurs familles, révèle des conséquences négatives sur les

femmes." Des statistiques étaient là pour appuyer cette déclaration et portaient sur l'accroissement du taux de chômage chez les femmes, la détérioration de leurs conditions sanitaires, la progression de leur taux d'abandon de la scolarité au niveau secondaire, etc... Devant cette situation, la Déclaration d'Abuja, adoptée par consensus à la fin de la conférence, a fixé des buts très ambitieux à l'horizon 2000, tels que l'égalité en matière d'alphabétisation, 40% des inscriptions dans les universités dont 20% en sciences et technologies et l'attribution d'au moins 1 poste vacant de cadre dans la fonction publique sur 5 aux femmes.

La prochaine conférence régionale sur la participation des femmes au développement, qui aura lieu en 1994, évaluera de nouveau les progrès accomplis et elle fixera probablement de nouveaux objectifs. En attendant, nous avons autant de raisons d'espérer que de nous inquiéter. L'inquiétude est provoquée par la suppression de quelques-uns des mécanismes nationaux en faveur des femmes, créés récemment. L'espoir naît des changements politiques et de la démocratisation qui s'étend à travers tout le continent. On considère que les femmes africaines ont là une occasion sans précédent de s'installer plus solidement au sein des structures politiques, économiques et sociales des années à venir.

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

L'ordre du jour et les problèmes de la CESAP en ce qui concerne les femmes sont les mêmes que partout

ailleurs : davantage de travail, baisse des salaires, accès moindre aux soins de santé et à l'éducation, peu de postes dans la fonction publique, etc...

—mais le mécanisme pour s'occuper de ces questions n'existe pas encore. Il n'y a pas de bureau ni d'institution pour les femmes en dehors de la CESAP, seulement un administrateur hors-classe au sein de la Division d'action sociale de la Commission, et c'est d'ailleurs, de l'avis de tous, une représentante et une porte-parole entreprenante et dynamique.

Bien qu'elle ne dispose pas de cadre institutionnel spécifique, la CESAP a organisé un grand nombre d'ateliers de formation de type varié, y compris plusieurs en collaboration avec l'INSTRAW. La Commission a également entrepris l'examen d'un ordre de jour comportant des sujets spécifiques à chacune de ses sessions, tels que les mécanismes gouvernementaux pour l'instauration de l'égalité des genres. De plus, pour répondre au moins en partie aux efforts de la CESAP des offices nationaux ou des ministères pour les femmes ont été créés dans plusieurs pays de la région. La CESAP déclare également que les activités concernant la participation des femmes au développement, à tous les niveaux, et notamment à celui des ONG, se sont considérablement accrues au cours de ces dernières années.

Le rythme semble commencer à s'accélérer : la préparation de la Conférence mondiale des femmes à Beijing inclut une conférence au niveau ministériel de la CESAP en 1993 au cours de laquelle sera probablement adopté un plan d'action régional. La CESAP disposera alors d'un cadre plus spécifique pour ses actions futures.

La Commission économique pour l'Europe (CEE)

La CEE n'a pas de programme officiel consacré aux femmes. Elle participe cependant à toutes les réunions et conférences sur ce sujet et elle est particulièrement dans le domaine des statistiques concernant les femmes. Ainsi la Conférence des statisticiens européens de la CEE a entrepris, en 1985, des actions de coopération avec l'INSTRAW portant sur un projet permanent sur les statistiques et les indicateurs concernant le rôle et la condition des femmes. Les travaux pendant une série de réunions conjointes se sont concentrés sur plusieurs sujets importants : l'amélioration des calculs sur la participation des femmes à la population active, calcul de la valeur du travail et de la productivité des femmes dans le secteur informel et, plus récemment, l'évaluation des enquêtes d'emploi du temps afin de calculer la valeur du travail non rémunéré des femmes, sujet qui fait l'objet d'un nouveau travail de longue haleine de l'INSTRAW. Les résultats de ces études statistiques conjointes feront partie des travaux de préparation de la CEE en vue de la Conférence des femmes de Beijing.

Un autre domaine où une collaboration avec l'INSTRAW est possible, c'est celui de l'évaluation des besoins de formation des femmes rurales dans les économies en transition de l'Europe de l'Est. L'INSTRAW entreprend actuellement un projet pilote d'échanges avec des cultivatrices de Bulgarie et de Hongrie afin de les familiariser avec le fonctionnement d'exploitations agricoles aux Etats-Unis et de les aider ainsi à apprendre la gestion, la commercialisation et autres exigences d'une économie de marché. Ces femmes

commenceront ensuite à élaborer des plans stratégiques pour leurs pays et leurs communautés.

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)

Avec la guerre du Golfe Persique, la CESAO est restée un an et demi sans fonctionner. Même avant les hostilités, la Commission avait été obligée de changer plusieurs fois de siège, ce qui avait paralysé son efficacité. En bref, les activités politiques de la région ont, continuellement, pris le pas sur les questions économiques et sociales. Pourtant, quelques actions ont été mises en oeuvre : assistance administrative et technique à des projets d'alphabétisation par exemple, ainsi que publication d'un annuaire des femmes arabes professionnelles engagées dans des activités de coopération technique. En 1989, la réunion d'un groupe de travail sur les choix alternatifs pour les femmes arabes a également eu lieu comme prévu. Le personnel de la Commission a été regroupé à Amman et on espère maintenant un programme de travail plus consistant pourra être entrepris. La Conférence des femmes de 1995 constituera peut-être le stimulus attendu. ■

UNICEF : *égalité pour les femmes de demain*

Peu de programmes des Nations Unies sont aussi amplement connus et respectés que l'UNICEF, Fonds des Nations Unies pour l'enfance. L'emblème familier de la femme et de l'enfant est présent un peu partout, depuis le ravitaillement de secours aux sinistrés et les dispensaires dans le monde en développement jusqu'aux cartes de vœux vendues dans le monde entier pour financer ces activités. Créé par l'Assemblée générale lors de sa première session, en

1946, afin de répondre aux besoins urgents de l'après-guerre, l'UNICEF a vu son mandat s'élargir en 1950 et inclure des programmes de longue haleine en faveur des enfants des pays en développement. Dès le début, les priorités de l'UNICEF ont été la santé maternelle et infantile, l'éducation et la nutrition.

Vers le milieu des années 80, pourtant, il est devenu évident qu'il fallait réaliser quelques changements dans les objectifs de l'UNICEF ou les recentrer si l'on voulait affronter un défi qui ne l'avait pas été jusqu'alors : "le double handicap" de naître à la fois pauvre et de sexe féminin.

Les faits sont connus et affligeants, spécialement dans les pays en développement : les femmes sont les plus démunies parmi les pauvres, leur taux d'alphabétisation n'est que les 2/3 de celui des hommes, et pendant leur enfance, non seulement elles sont moins scolarisées que les garçons, mais elles reçoivent moins de nourriture et moins de soins de santé qu'eux. Adolescentes, elles représentent 25% des décès liés à la grossesse et à l'accouchement.

Le cercle vicieux de la pauvreté commence à la naissance : la petite fille sous-alimentée, sous-scolarisée devient une

femme adulte sous-alimentée, sous-scolarisée-- et sous-estimée--, donne alors la vie à une autre génération qui n'est pas meilleure et peut-être même pire encore que la sienne. Les travaux de l'UNICEF en faveur de l'enfance requièrent, de toute évidence, que l'on redouble d'attention à l'égard des petites filles, qui sont en même temps les enfants d'aujourd'hui et les femmes de demain.

La nouvelle priorité, qui n'est nullement un substitut des programmes traditionnels de l'UNICEF mais un complément de ceux-ci, se basait à la fois sur le langage non-discriminatoire prescrit par la Convention des droits de l'enfant de 1959 et sur la Déclaration du sommet mondial pour l'enfant de 1990 : "renforcer le rôle des femmes en général et garantir l'égalité de leurs droits tourneront à l'avantage des enfants du monde entier. Il faut accorder le même traitement et les mêmes chances aux petites filles dès les premiers jours".

Les activités de l'UNICEF dans le domaine de l'éducation de la santé et de la nutrition fournissent le cadre naturel à ses initiatives en faveur des petites filles. Un ordre du jour spécifique, ainsi qu'une série de recommandations concernant les politiques adressées aux gouvernements sont désormais contenus dans tous les programmes généraux de l'UNICEF pour chaque pays. Quelques-uns des



1985

problèmes les plus élémentaires ne sont, pourtant, pas faciles à faire entrer dans ces catégories, et en particulier ceux qui découlent des traditions culturelles ou religieuses qui accordent une valeur bien supérieure aux garçons qu'aux filles. De plus, les femmes ne sont généralement pas considérées comme telles avant 19 ou 20 ans. Pourtant, dans les faits, elles sont souvent traitées comme des adultes dès 10 ou 11 ans, quand elles s'occupent de façon régulière des enfants, de faire la cuisine, de faire pousser et de vendre des cultures vivrières; à 15 ans, elles sont souvent déjà mariées et leur modèle asymétrique de relation par rapport aux hommes est définitivement établi.

Introduire des changements dans les comportements et dans les traditions est un processus très lent, cependant, et cela ne peut s'effectuer qu'indirectement, et surtout sans que l'on perçoive la moindre coercition. L'UNICEF adopte donc une approche thérapeutique du problème des petites filles, aussi bien en théorie qu'en pratique, en incluant des volets appropriés dans ses programmes permanents.

Nutrition : fondamentale mais inégale

Dans de nombreux pays en développement, les petites filles sont sevrées plus tôt, leur régime de sevrage est moins nourrissant et leurs rations alimentaires au

cours de l'enfance sont plus petites que celles de leurs frères. Leurs mères en effet perpétuent la tradition qui consiste à donner la priorité aux hommes au moment de distribuer les aliments à la famille. La réponse de l'UNICEF consiste à utiliser ses services de santé communautaires comme centres d'observation, d'éducation et de programmes alimentaires spécialement conçus partout où ceux-ci sont nécessaires.

Soins de santé : la négligence peut être fatale

Les distorsions sexuelles en matière de soins de santé constituent un grave problème. Bien que l'on ne dispose pas de chiffres fiables de mortalité infantile désagrégées par sexe et que l'on n'ait que très peu de statistiques comparées sur la fréquence et la qualité des soins selon le sexe, des études indiquent que davantage de garçons sont vaccinés et hospitalisés et que les filles sont généralement bien plus malades quand on les amène à l'hôpital. Quelques fois, même les cliniques de l'UNICEF enregistrent leurs jeunes patients simplement comme "enfants".

Il existe d'autres dangers, plus insidieux, qui sont inhérents au sexe féminin : la négligence délibérée à l'égard des petites filles pourrait bien être en partie responsable de 100 millions environ de femmes *de moins* dans certaines régions que ne l'indi-

quent les tendances démographiques; l'excision des femmes est encore pratiquée dans 25 pays au moins, avec les risques psychologiques aussi bien que médicaux qu'elle entraîne; les grossesses précoces et rapprochées font également de nombreuses victimes, de même que la prostitution. Dans certains pays d'Afrique, les jeunes filles de 15 à 19 ans courent de 4 à 10 fois plus de risques que les jeunes gens du même âge de contracter le virus du sida.

Tant qu'aucune organisation internationale ne pourra remédier aux causes sous-jacentes de ces situations, l'UNICEF continuera à offrir des services sanitaires et sociaux supplémentaires. Et de bonnes relations de travail avec les fonctionnaires nationaux et locaux peuvent créer un climat plus favorable aux changements. Ses recommandations en matière de politiques relatives aux soins de santé, par exemple, incluent des initiatives pour élaborer des données désagrégées par sexe, centrées particulièrement sur les disparités entre enfants des différents groupes socio-économiques et culturels au sein d'un même pays.

Education : le coeur de la question

La question de la scolarisation et le volume de travail disproportionné qui accable les petites filles sont en relation étroite avec les soins de santé. A Java, par

Les femmes et le PNUD

exemple, le nombre d'heures que la plupart des petites filles passent, chaque jour, à travailler à la maison ou au marché dépasse d'au moins 33% celui des garçons; dans certaines tranches d'âge, ce chiffre atteint 85%. Pourtant, dans la plupart des pays, les études montrent que les parents considèrent que les garçons sont plus productifs et qu'ils ont droit à davantage d'éducation.

Ceci, en fait, est le coeur du problème. L'éducation est à la fois remède et prévention. Mais le problème va plus loin que l'accès à l'égalité à l'éducation, quoique le fait d'y avoir accès soit crucial. L'attitude est elle aussi importante : les parents doivent *vouloir* que leurs filles aillent à l'école et les petites filles, elles, doivent vouloir y rester. Ceci exige que l'on s'intéresse de près à des choses aussi élémentaires que des toilettes séparées pour filles et garçons. Ceci peut aussi signifier plus de femmes enseignantes, surtout dans les régions où les traditions religieuses ou culturelles exigent la ségrégation. Ceci peut aussi vouloir dire une scolarisation non formelle. Un programme, institué par le Comité pour le progrès rural du Bangladesh, en 1984, a été conçu pour s'adapter tant à l'emploi du temps de travail journalier et saisonnier des enfants qu'aux préférences des parents. Les écoles reçoivent actuellement

(suite p. 37)

La Conférence internationale des femmes en 1975 a marqué un tournant pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Depuis lors, les Nations Unies ont essayé, tant au niveau des politiques que des procédures, de reconnaître que les femmes sont, tout comme les hommes, des ressources pour le développement et elles ont fait consciencieusement des efforts pour accroître le nombre de femmes au sein de l'Organisation. Peu de temps après la Conférence de Mexico, il fut créé un poste de conseillère pour la participation des femmes, puis, le 1er avril 1987, a été créée la Division pour la participation des femmes au développement, dépendance du Bureau des politiques et de l'évaluation des programmes.

Politiques et procédures

La Division s'est surtout consacrée à l'élaboration de politiques et de directives opérationnelles visant à promouvoir la prise de conscience et à intégrer la problématique de la participation des femmes au développement dans les programmations nationales et la préparation des projets. Pour répondre aux demandes en provenance des bureaux extérieurs du PNUD, la Division a également programmé,

réalisé et évalué des actions de perfectionnement des compétences et de formation en analyse des relations de genre pour le PNUD et l'ONU toute entière ainsi que pour les fonctionnaires des gouvernements.

Vers la fin des années 80, la Division pour la participation des femmes au développement du PNUD a décidé de créer une banque de données de base afin de mesurer les progrès accomplis par le PNUD dans le domaine de l'intégration des questions concernant les femmes aux activités de coopération technique. Un questionnaire a été envoyé aux services opérationnels des sièges et aux bureaux extérieurs du PNUD dans 114 pays. Les réponses à ce questionnaire ont montré une prise de conscience plus marquée à l'égard de la problématique et un intérêt plus grand pour la prise en considération des femmes dans les programmes généraux, ce qui est devenu l'une des priorités du PNUD.

Les demandes de services de conseil, de collecte et d'analyse des données ainsi que de recherche dans le domaine de la participation des femmes au développement provenant des bureaux extérieurs s'accroissaient de manière significative et il était clair qu'une nouvelle approche devenait nécessaire pour satisfaire la demande accrue d'assistance pour s'assurer qu'une stratégie mieux ciblée, orientée

vers le problème et adaptée à chacun des pays ou région avait été adoptée.

Priorité à la prise en considération des femmes dans les programmes généraux

En juin 1990, le Conseil d'administration a demandé au PNUD de concentrer ses efforts sur la mise en place d'institutions nationales pour la participation des femmes au développement et de continuer à renforcer ses propres institutions et celles des pays bénéficiaires afin de s'assurer que les relations de genre étaient prises en compte dans leurs activités. La formation et autres actions d'appui aux bureaux extérieurs et aux gouvernements dans chaque pays faisaient également l'objet d'une attention particulière.

En octobre 1991, un nouveau pas en avant était fait en ce qui concerne la prise en considération de la participation des femmes au développement avec l'intégration de la Division au Groupe de développement humain de la Division d'élaboration et d'assistance aux programmes, qui a à sa charge quatre domaines dont le PNUD s'est fait le champion.

Plus récemment encore, le Conseil d'administration a approuvé une somme de 8 millions de dollars sur cinq ans, de 1992 à 1997, destinée à la mise en place d'institutions nationales et à la

prise en considération des questions concernant les femmes dans les activités financées par le PNUD. Cette mise en place des institutions contempera la formation et/ou le perfectionnement des compétences ainsi que la création et/ou l'amélioration de matériels pour la recherche, l'analyse des relations de genre, les actions de formation et le travail en réseau à l'intention des agents de développement, moniteurs et autres fonctionnaires, des femmes et des hommes des communautés, des ONG, des organisations et institutions gouvernementales, afin de garantir ainsi que les relations de genre sont incluses dans l'approche globale des programmes du PNUD.

Les éléments clés de la stratégie du PNUD sont, notamment, l'élaboration de différentes approches pour tenir compte de tout ce qui concerne la participation des femmes au développement dans tous les domaines thématiques sélectionnés par le Conseil d'administration, l'élaboration de directives opérationnelles pour aider les bureaux extérieurs à exécuter le mandat relatif à la participation des femmes au développement et une formation continue en matière de relations de genre pour le PNUD, les organisations de l'ONU et les fonctionnaires gouvernementaux.

Réponse aux nouveaux défis

Les femmes, qui sont de plus en plus nombreuses au sein de la population active, exigent que leurs droits soient respectés et leur défi consiste à se montrer à la hauteur, aussi bien des contraintes que leur imposent les traditions que des impératifs de la modernisation. Ces changements constituent une grave menace pour la famille et le rôle que celle-ci joue dans la société. L'enjeu consiste à parvenir à une division du travail, des responsabilités et du statut social plus égalitaires.

Les menaces pesant sur la survie des femmes ont été largement identifiées. Les avortements en fonction du sexe et les pratiques infanticides à l'encontre des petites filles sont le reflet du peu de valeur que l'on accorde aux filles et aux femmes. L'échec des systèmes de santé destinés à améliorer les services de base continue à influencer sur le taux de mortalité liée à la maternité et sur le taux moins élevé de survie des fillettes de moins de cinq ans. Parmi les autres menaces à l'encontre des femmes et de leur survie, on peut citer la violence au sein des familles, et notamment l'incinération des femmes motivée par la dot, la violence sexuelle telle que le viol, la traite des femmes et l'épidémie de sida. L'augmentation du nombre de femmes chefs de famille jette un nouveau défi aux agents de développement : il faut concevoir

de nouvelles modalités pour aider les femmes à remplir les impératifs de leur double rôle.

Enfin, l'un des objectifs majeurs des fonctionnaires du PNUD chargés de la participation

mes et la concentration des efforts destinés à améliorer la place des femmes dans la société.

Le débat se poursuit afin de savoir si la participation des femmes au développement devrait

train de voir le jour? Est-il possible que l'intégration des femmes et les changements débouchent sur des sociétés plus équitables, sur une meilleure conduite du monde?

Les femmes ont besoin d'apprendre à parler et à négocier pour leur propre compte. Des obstacles, tels que le manque d'information, le manque de confiance en soi, les pratiques culturelles et le statut social des femmes s'opposent à ce que les femmes prennent en main leur destin. Le PNUD, grâce à son réseau mondial de bureaux extérieurs, ses agents de développement et sa longue liste de collaborateurs tant parmi les organisations publiques et privées que parmi les particuliers, à tous les niveaux, est bien placé pour vaincre ces obstacles. Sa mission consiste précisément à y parvenir. ■



des femmes au développement continue à être l'identification des stratégies visant à résoudre le problème de l'équité. Ceci devient une tâche de plus en plus compliquée au fur et à mesure que davantage de personnes dans le monde (des femmes pour la plupart) s'appauvrissent de plus en plus et ne peuvent plus satisfaire leurs besoins élémentaires. Le défi du PNUD consiste à rétablir un équilibre adéquat entre l'amélioration des conditions élémentaires pour les fem-

consister en une assistance ne s'adressant qu'aux femmes ou bien si leur intégration et par conséquent la prise en considération de cette question doit faire partie des programmes d'assistance de type général. Les changements politiques intervenus dans de nombreuses parties du monde pose un défi à très grande échelle. Comment les femmes peuvent-elles parvenir à participer activement et influencer ainsi sur les nouveaux systèmes et les nouvelles structures qui sont en

UNICEF : ...

(suite de la p. 35)

90.000 écoliers, dont 79% de filles. 75% des enseignants sont des femmes.

La place dans la société, l'estime dont elles jouiront et la productivité de ces petites filles, lorsqu'à leur tour elles seront adultes, auront leurs assises dans leur enfance. ■

Le FNUAP : les femmes, la population et le développement

Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) est le premier donateur multilatéral dans le domaine de la population. Il fournit de l'assistance aux programmes concernant la population dans quelques 135 pays. Son engagement en faveur des femmes, de la population et du développement est la marque distinctive de l'Organisation depuis ses débuts et elle reconnaît le droit des femmes à l'auto-



détermination comme l'un des éléments clés du développement. L'amélioration de la condition des femmes, qui constitue l'un des axes des programmes financés par le FNUAP pour les années 90, n'est pas, tant s'en faut, une simple considération humanitaire; c'est l'un des meilleurs investissements en vue de son développement social et économique que peut réaliser un pays.

Politiques et programmes

En 1975, le FNUAP a élaboré des directives concernant l'incorporation des femmes à la population et au développement, ce qui la convertissait en l'une des premières organisations des Nations Unies à prendre une telle initiative. Depuis lors, le FNUAP a approfondi son engagement, d'abord en lui consacrant davantage de ressources financières, puis en définissant une stratégie explicite et polyvalente dont l'objectif ultime est l'intégration des questions concernant les femmes dans toutes les activités financées par le FNUAP et la participation accrue des femmes à tous les projets ayant l'appui du Fonds. Cette stratégie accorde une place prépondérante à un programme de formation à tous les aspects de la

problématique des femmes, la population et le développement et à la collaboration avec d'autres organisations des Nations Unies, au renforcement des ONG, spécialement au niveau national, en vue de valoriser le rôle des femmes dans les communautés.

En ce qui concerne les secteurs programmatiques, celui de la planification familiale et la santé maternelle et infantile est à lui seul le plus important de tous ceux que finance le FNUAP et il représente près de 50% de tous ses financements. L'amélioration de la santé des femmes et des enfants, dans le cadre d'une approche intégrée de la planification familiale et de la santé maternelle et infantile, ainsi que les activités destinées à l'amélioration de ces services et à les rendre plus accessibles aux femmes ont la priorité. Le FNUAP travaille activement en faveur de l'initiative "Maternité sans risque", cofinancée par le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF, l'OMS, la Banque Mondiale ainsi que des ONG, la Fédération internationale pour la procréation planifiée et le Conseil de la population. A la suite du succès remporté par la première étape de l'initiative, celle visant à convaincre, une bonne partie de l'appui du FNUAP se situe maintenant au niveau de chaque pays.

Le Fonds finance également des activités éducatives à l'intention des femmes, à travers, par

exemple, des programmes d'enseignement scolaires et périscolaires, y compris des programmes d'alphabétisation fonctionnelle et des cours en démographie. En outre, il appuie des activités économiques destinées aux femmes qui visent à améliorer leur situation en leur facilitant l'accès à l'emploi et au crédit. *Il collabore étroitement avec d'autres institutions des Nations Unies pour l'amélioration des données statistiques concernant les femmes.*

Le Service Femmes, population et développement de la Division technique et d'évaluation a la responsabilité d'éveiller et accroître la sensibilité des gens, de les convaincre, de fournir conseil et appui techniques aux activités opérationnelles. *Pour mener à bien ces responsabilités, le Service travaille en étroite collaboration avec les points focaux concernés par les femmes, la population et le développement au sein des grandes divisions administratives du FNUAP et avec un groupe consultatif d'experts originaires de pays développés et en développement.* Près de 41% de ses cadres sont des femmes et son objectif consiste à parvenir à une représentation égalitaire des hommes et des femmes.

Réussites et défis

Des progrès importants ont été faits au cours de ces vingt der-

nières années dans plusieurs pays en ce qui concerne l'amélioration de la condition des femmes. Actuellement, 86% des gouvernements financent des programmes de planification familiale et de nombreux pays ont désormais une solide expérience quant à l'efficacité de programmes intensifs pour l'abaissement du taux de croissance démographique, pour l'amélioration de la qualité de vie de la population, y compris de la santé des femmes et de leurs familles, et pour l'ampliation des choix de vie des femmes au-delà de celui de porter et d'élever des enfants trop nombreux. Parmi les exemples, on peut citer la Chine, le Costa Rica, le Mexique, la Thaïlande, le Zimbabwe, la Tunisie, le Sri Lanka, l'Indonésie et la Corée du Sud. Ces pays ont fortement encouragé la planification familiale et la santé maternelle et infantile en tant que mesure sanitaire. Parallèlement, ils ont essayé de garantir aux femmes leurs droits fondamentaux, et notamment, celui à l'éducation. Les femmes de ces sociétés ont désormais des motifs autres que leur nombreux enfants d'être considérées et protégées.

Les résultats ont démontré que les femmes elles-mêmes sont extrêmement réceptives aux messages qui leur parlent d'une amélioration de leur santé et de planification familiale. L'expérience pleinement réussie de Matlab, au Bangladesh, prouve

clairement que des soins de santé conjugués à une aide sociale fournis de façon régulière sur une période de temps prolongée montre des différences fondamentales en ce qui concerne le comportement reproducteur et la santé des femmes ainsi que leurs capacités en tant que mères et travailleuses. La leçon que l'on en tire c'est que les femmes, même si elles sont pauvres ou impuissantes, réagissent très positivement lorsque leurs problèmes en tant qu'êtres humains, sont affrontés avec prévenance et compassion.

En même temps, bien sûr, comme on le sait déjà, les disparités entre les sexes subsistent dans tous les domaines, presque partout, même dans les pays développés. La Déclaration d'Amsterdam, qui a pour nom "Une vie meilleure pour les générations futures" a été adoptée par consensus par les participants en provenance de 79 pays du Congrès international de la population au XXIème siècle. Cette Déclaration souligne que, pour être efficace, une stratégie de développement doit refléter dans ses objectifs principaux les préoccupations des populations et que la réalisation des buts et objectifs démographiques repose essentiellement sur sept piliers, et que l'un de ceux-ci est le renforcement du rôle des femmes et de leur place au sein de la société.

(suite p. 59)

HABITAT : *perspectives en matière de logement*

C'est probablement la tradition la plus contraignante de toutes : c'est à la femme qu'échoie la responsabilité de son foyer; celui-ci est le lieu qui la définit et elle parvient pourtant rarement à décider où, quand et comment le construire. Des chiffres récents indiquent que moins de 10% des femmes

travaillent dans le secteur du bâtiment et certainement pas comme planificatrices, conceptrices ou autres décideurs. Il est ironique de constater que le bâtiment est un secteur clé dans le processus de développement; il emploie une proportion appréciable de la population active d'un pays et il contribue significativement à la formation professionnelle dans une vaste gamme de savoir-faire. Une participation accrue des femmes à ce secteur non seulement améliorerait la productivité de base mais elle ajouterait une perspective féminine indispensable aux grandes préoccupations environnemen-

tales. Et surtout, la participation des femmes dans le secteur du bâtiment ferait bénéficier les femmes de choix plus nombreux et d'une efficacité redoublée pour d'autres activités du développement global.

Plus qu'un logement

La création de telles possibilités pour les femmes a été l'un des principaux objectifs du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (HABITAT), depuis sa création en 1978. HABITAT fonctionne

comme une institution "habilitante", qui coordonne les initiatives du monde entier visant à procurer à tous les êtres humains un logement adéquat, à un prix abordable, avant la fin de ce siècle. Cependant, comme son nom le suggère, HABITAT ne se préoccupe pas seulement de logement, mais bien plutôt de donner aux gens la possibilité de choisir les conditions dans lesquelles leurs communautés vont se développer, avec tous les composants socio-économiques complexes dont ils ont besoin. Les infrastructures -- adduction d'eau, assainissement, voirie, etc... -- doivent être envisagées conjointement avec la disponibilité des postes de travail, d'écoles, de services sociaux et d'institutions politiques pour les administrer.

La tâche est ardue : au cours de ces 40 dernières années, la population mondiale a doublé et la population urbaine a triplé; une personne sur quatre est dépourvue de logement même rudimentaire et d'installations d'assainissement. Dans certains pays en développement, 30 à 50% des logements sont considérés comme un habitat spontané ou de "squatters". Les possibilités qu'ont les femmes d'aider sont évidemment énormes.

En 1985, dans le cadre des actions de suivi de la Conférence des femmes de Nairobi, HABITAT et la Division de la promotion de la femme ont organisé en commun une conférence sur les



femmes et le logement, à Vienne, afin de familiariser les gouvernements et les ONG avec quelques-uns des problèmes et des possibilités existants. Une série de conférences régionales ont suivi pour échanger des informa-



tions sur des projets pilotes et définir et évaluer le rôle des femmes dans la gestion des établissements humains.

L'orientation des programmes d'HABITAT a été modifiée à partir de ces réunions.

Le secteur informel d'abord

Dès le début, il était clair que, même si les femmes avaient tendance à participer aux activités de construction communautaires, leur nombre s'abaissait considérablement au niveau des cadres et de la direction. Dans le secteur formel, il semble exister la tendance à maintenir les femmes à l'écart de la conception des projets et de la prise de décision et à les orienter vers la décoration, les relations publiques et même l'enseignement. De plus, les femmes y affrontent des contraintes similaires à celles qu'elles rencontrent dans les autres secteurs, à savoir essentiellement, un accès limité à l'éducation et à la formation professionnelle et des réglementations du travail qui servent souvent de prétexte pour les exclure. En

réalité, surtout dans les pays en développement, les femmes sont habituées aux travaux manuels pénibles, mais comme on leur refuse les responsabilités de haut niveau, elles ont tendance à se tourner plutôt vers le secteur informel, comme petit entrepreneur, artisanne, apprenties, fabricantes de matériaux de construction et même employée d'agences immobilières.

L'élément clé pour l'intégration totale des femmes semble consister à combler la brèche existant entre les secteurs formel et informel. Dans ce contexte, HABITAT a entrepris plusieurs programmes de coopération technique, cofinancés par des gouvernements nationaux et des organisations d'aide extérieure, comprenant des volets de formations et d'assistance ciblés sur les femmes. Celles-ci sont engagées comme participantes actives dès le début, souvent même comme personnel national de contrepartie. Les femmes qui ont fait partie de ces projets ont acquis de l'expérience quant à la participation des communautés, elles ont appris la manière d'obtenir et de gérer des facilités de crédit, elles ont pris part à la conception et à la construction de leur maison et elles ont été en mesure de profiter des offres d'emploi dans les zones concernées par les projets ou aux environs.

Ces projets ont été réalisés tant dans les zones rurales

qu'urbaines. Les uns ont eu moins de succès que d'autres, le plus souvent parce que trop d'argent avait été dépensé pour l'apprentissage de techniques de construction propres à l'emplacement du projet, qui avaient peu de demande par la suite ou qui n'étaient pas du tout réutilisées. Cependant, la plupart des projets de coopération technique d'HABITAT ont atteint les objectifs généraux de cette institution, c'est à dire, la prise en considération des besoins des femmes, l'amélioration de leur savoir-faire et l'utilisation de ces compétences. Une théorie importante a, notamment, été mise en pratique, à savoir, que les femmes pouvaient participer aux différentes étapes de la construction d'un logement, à des titres divers, *sans aucun coût supplémentaire* pour ces projets. La participation active des femmes à l'implantation des établissements humains est plus souvent une question d'organisation qu'une affaire d'argent. ■

OMS : femmes, santé et développement

Le programme concernant les femmes, la santé et le développement constitue la réponse de l'OMS au mandat en faveur des femmes qui lui a été attribué. Il reflète les liens complexes qui unissent la santé des femmes et leur condition sociale, politique, culturelle et économique. Le programme se concentre sur trois domaines spécifiques : l'amélioration de la santé des femmes et les femmes en tant que bénéficiaires des soins de santé; les femmes en tant que pourvoyeuses de soins de santé; et l'amélioration de l'éducation et de la condition des femmes en général comme moyen pour accroître leur contribution aux progrès sanitaires et socio-économiques. Les Etats Membres se sont engagés personnellement, et par le biais d'une série de résolutions, ils ont chargé l'OMS de donner son appui à une vaste gamme d'activités. Les domaines d'action qui ont été désignés sont, notamment : maturité avant la grossesse et promotion de la maternité responsable; santé maternelle et maternité sans risque; et femmes, enfants et sida.

Le Directeur de la Division de santé familiale est le point focal de l'OMS pour le Programme concernant les femmes, la santé et le développement, qu'appuie également un comité directeur pour les femmes, la santé et le développement. Ce comité a été créé avec mission d'aider

à planifier des activités dans ce domaine au sein de plusieurs autres programmes de l'OMS ainsi que de coordonner l'assistance offerte aux régions et aux Etats Membres de l'OMS. Toutes les activités sont entreprises en collaboration avec les Etats Membres et celle d'autres organisations des Nations Unies, et en particulier celles travaillant dans le domaine des femmes, la santé et le développement, telles que le FNUAP, l'UNICEF, la Banque Mondiale et le PNUD.

Les femmes et la stratégie "santé pour tous"

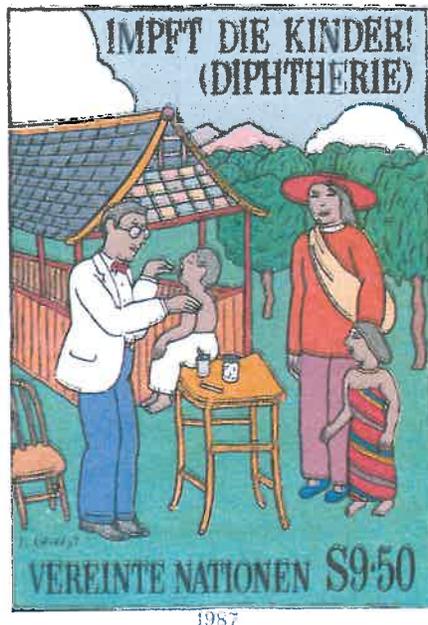
Des progrès considérables ont été accomplis en l'espace de dix ans en ce qui concerne les femmes, la santé et le développement dans le cadre de la stratégie "Santé pour tous" et de la promotion des clauses relatives à la santé des Stratégies prospectives d'action de Nairobi. Parmi les résultats les plus positifs, on peut citer : l'amélioration, la collecte et la diffusion de données sur la santé désagrégées par sexe, la promotion des points de vue des femmes, de leur participation et de leur rôle prépondérant en matière de santé et des questions liées à la santé, depuis le niveau de la famille jusqu'à celui où les décisions sont prises. Les indicateurs mondiaux sur la mortalité liée à la maternité ont été actualisés et deux sous-indicateurs OMS sur la mor-



talité liée à la maternité et la planification familiale ont été ajoutés. Par ailleurs, des équipes de travail multisectorielles, composées de représentantes d'organisations de femmes, de points focaux gouvernementaux pour la participation des femmes au développement et de dirigeantes de programmes nationaux de santé maternelle et infantile et de planifications familiale ont été créées dans 32 pays, appartenant à 6 régions de l'OMS. Dans dix de ces pays, les équipes ont entamé des recherches orientées vers l'action sur la participation des femmes et leur promotion à des postes de décision au sein des programmes de SMI/PF. Les fonds nécessaires au lancement de ces activités ont été fournis par le FNUAP.

Le défis : progrès insuffisants et nouveaux problèmes

Malgré tous les efforts réalisés, la condition sanitaire des femmes dans les pays en développement reste médiocre. Une seconde évaluation de la stratégie "Santé pour tous" montre que, bien que certains progrès aient été faits en matière de prestation de soins de santé, la situation reste précaire dans de nombreux pays, et dans d'autres elle empire. Ainsi la mortalité liée à la maternité se maintient à un taux si élevé qu'il en est alarmant mais il n'est que le reflet d'une iné-



galité sociale : les femmes sont encore défavorisées dans bien des secteurs. De plus en plus, la pauvreté devient un phénomène féminin et sa féminisation se poursuit, même dans les pays industrialisés. Plus encore, la plupart des femmes pauvres de nombreux pays sont des saïs-logis et elles accouchent de leur premier enfant pendant leur adolescence. Ces mères vivent le plus souvent dans des conditions sanitaires pathétiques et elles souffrent de graves problèmes médicaux et émotionnels. Ces dernières années, on a constaté parmi cette population des cas de toxicomanie maternelle et de sida.

On a découvert qu'à cause de divers facteurs socio-écono-

miques et sanitaires, le taux de mortalité des petites filles est supérieur à celui des petits garçons dans un certain nombre de pays. En outre, plus de 50% des décès de nourrissons dans les pays en développement ont lieu pendant le premier mois après la naissance, le plus souvent à cause de problèmes sanitaires évitables liés à la grossesse et à l'accouchement. Ainsi, 60% des femmes enceintes d'Asie et d'Afrique souffrent d'anémie nutritionnelle. En fait, les pays en développement représentent 99% de la mortalité liée à la maternité dans le monde entier : le risque de décès au cours de l'accouchement est de 1 sur 23 en Afrique contre 1 sur 2.000 dans les pays développés.

L'approche de l'espérance de vie et plans pour l'avenir

En ce qui concerne la santé des femmes, l'OMS concentre son attention tant sur leurs besoins généraux en matière de santé qu'à leurs besoins spécifiques selon les différents âges, à savoir, enfance, adolescence, années de procréation, maturité et vieillesse. Pour les années de procréation, par exemple, on s'occupe essentiellement de l'hygiène sexuelle et du comportement procréateur, de la planification familiale, de la santé maternelle et de la maternité sans

La FAO : et la participation des femmes au développement

risque, des maladies vénériennes et l'on fait une large place à l'utilisation appropriée des technologies au moment de la grossesse, l'accouchement et pour la planification familiale. Les autres domaines prioritaires sont, entre autres, les indicateurs désagrégés par sexe, tels que les écarts en matière de santé et de maladies, l'accès aux soins de santé, y compris la santé mentale et l'utilisation de ces soins, la participation des femmes et des organisations de femmes aux soins de santé et aux programmes de prévention et de contrôle des maladies, depuis l'échelon de la famille jusqu'à celui des plus hautes instances nationales. Dans ce contexte, on accorde une attention toute particulière aux points de vue des femmes, en tant que pourvoyeuses et bénéficiaires des soins de santé.

Les plans pour l'avenir contemplent un changement de cap: abandon des activités destinées exclusivement aux femmes au profit de l'intégration de tout ce qui concerne les femmes dans les programmes de l'OMS et les programmes nationaux. Ceci signifie que l'on accordera de l'importance aux femmes comme agents de changements et partenaires pour ce faire des hommes, à la formation de nouvelles alliances entre secteurs, à la réorientation des priorités et à l'allocation de ressources supplémentaires afin de satisfaire aussi bien

(suite p. 60)

Un mandat d'action spécifique concernant les femmes qui travaillent dans l'agriculture et le développement rural a été reconnu, pour la première fois, en 1979, dans la Déclaration de principes et le Programme d'action de la FAO à la Conférence mondiale de la réforme agraire et du développement rural. Ce document déclarait que les femmes devaient participer au développement rural à égalité avec les hommes et partager de plein droit l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales. Conformément au mandat global de la FAO, les axes principaux de ses activités sont orientés vers l'appui qu'elle offre aux femmes dans leur rôle de productrices agricoles. Dans ce but, la Conférence de la FAO de novembre 1989 a élaboré et approuvé à l'unanimité un Plan d'action

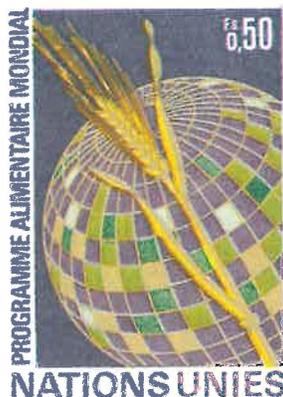
pour l'intégration des femmes au développement. Il s'est converti en document de base qui régit les

activités dans ce domaine pour la période qui s'étend jusqu'en 1995.

La principale institution qui s'occupe des questions concernant les femmes est le Centre des femmes engagées dans la production agricole et le développement rural de la FAO. L'une de ses responsabilités essentielles consiste à appuyer le Groupe de travail interdivisions pour la participation des femmes au développement, créé pour encourager tous les départements et divisions de la FAO à inclure les questions concernant les femmes dans leurs activités générales.

Résultats obtenus et leçons

Des progrès sociaux considérables ont été accomplis dans le monde en développement pendant les années 80. Pourtant, des disparités -- souvent importantes -- persistent. Les systèmes de vulgarisation agricole sont souvent plus au service des gros cultivateurs et des agriculteurs que des petits exploitants et des agricultrices. Les femmes ne représentent qu'une petite proportion du personnel de terrain travaillant dans le domaine de la vulgarisation agricole, proportion qui varie de 7% en Afrique à 14,5% en Asie. Une étude de la FAO sur la vulgarisation agricole et les cultivatrices dans les années 90 a montré que les femmes rurales affrontent encore de sérieuses contraintes pour l'ac-



cès aux services de vulgarisation. Ces contraintes vont du manque de recherches et de programmes de vulgarisation pertinents au manque de personnel d'encadrement qualifié, de l'accès limité aux ressources de production à l'attitude de nombreux fonctionnaires clés.

Les études pour la réforme agraire ne parviennent souvent pas à tenir compte des besoins spécifiques des femmes. Les foyers sont généralement considérés comme l'unité ciblée pertinente et l'on a prêté que peu d'attention à la répartition des droits à la propriété au sein du foyer. C'est pourquoi, la place relative des femmes en a quelques fois souffert. Ainsi, la pratique courante d'accorder le titre de propriété à l'homme chef de famille a amoindri le contrôle des femmes sur l'utilisation et les cessions des terres et elle a renforcé les disparités entre les sexes au sein du foyer.

La reconnaissance des rôles importants que jouent les femmes dans la production agricole familiale et pour leur propre compte, le traitement de ces produits, et le travail agricole et non agricole rémunérés, s'est bien améliorée au cours de ces dix dernières années. Etant donné que les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être embauchées avec des contrats de travail temporaires plutôt qu'avec des contrats à titre permanent et qu'elles gag-

nent généralement de 30 à 40% seulement du salaire des hommes, des indicateurs supplémentaires étaient évidemment nécessaires pour réduire les distorsions concernant les femmes.

La croissance agricole a joué un rôle capital dans la stimulation des autres activités non agricoles pendant les années 80. Les politiques conçues pour augmenter la productivité agricole a également encouragé les activités non agricoles. Vu le nombre considérable de femmes dans quelques-unes de ces activités non agricoles en pleine expansion des indicateurs spécifiques de progrès afin de se rendre compte du rôle clé des femmes dans ces domaines étaient indispensables.

L'expérience sur le terrain de la FAO a montré que de nombreuses tentatives pour améliorer la capacité des femmes à gagner de l'argent n'ont pas su prendre en considération les contraintes qui pèsent sur celles-ci et ont eu, de ce fait, des résultats et une durabilité médiocres. C'est pourquoi, les projets doivent, d'abord, s'efforcer de diminuer le temps que les femmes passent aux travaux non rémunérés afin de leur permettre de se consacrer aux travaux rémunérés qui produisent des emplois et des revenus suffisants. Deuxièmement, les projets doivent tenter soit de diversifier la production soit de trouver de nouveaux marchés. Actuellement, les femmes ont tendance à se concentrer dans

des activités de traitement après-récolte des produits alimentaires et la production artisanale de produits de première nécessité où les contraintes en ce qui concerne l'accès à la propriété, au crédit et aux marchés sont moindres; ces activités font donc l'objet d'une forte concurrence et elles ne peuvent pas produire des revenus supplémentaires importants.

Un obstacle essentiel à l'accès des pauvres aux intrants qui augmentent la productivité est la difficulté qu'ils rencontrent pour obtenir des crédits à des taux d'intérêt raisonnables. Les gouvernements essaient parfois de proposer des prêts à faible intérêt aux groupes défavorisés par le biais de bonifications d'intérêt et de programmes de garantie de ces prêts, avec des résultats souvent assez mitigés, ou bien ils essaient aussi de minimiser les risques de défaut de paiement de la part de ceux qui ne possèdent pas de terres par des mécanismes tels que les prêts de groupe et l'acceptation de caution sous forme de réputation personnelle ou d'actifs autres que des terres, tels que des bijoux.

L'efficacité des organisations communautaires peut être renforcée en encourageant des organisations de personnes auto-suffisantes, dirigées par leurs adhérents, et en stimulant la participation de la population rurale -- y compris celle des femmes -- au processus de prise de décision.

Etant donné que les femmes représentent généralement une très petite proportion du nombre d'affiliés dans les organisations rurales formelles, il faut se préoccuper particulièrement de promouvoir leur participation, spécialement pour les prises de décision et soutenir les activités de formation des groupes de femmes.

Plans pour l'avenir

Le Plan d'action pour l'intégration des femmes au développement de la FAO constitue des statuts détaillés pour l'amélioration de l'efficacité globale du développement agricole. Il s'agit d'un plan pratique visant à accroître la productivité agricole, à améliorer la santé et la nutrition des familles rurales et à augmenter la croissance nationale en étendant l'accès des femmes aux nouvelles technologies en agriculture, sylviculture et pêche. Bien que les projets destinés aux femmes soient importants, le Plan d'action est axé sur le travail, main dans la main, des femmes et des hommes, au sein de projets ciblés sur la société dans son ensemble et qui sont ceux où se concentre la plupart de l'assistance technique.

Le Plan reconnaît que les femmes contribuent déjà de manière capitale à la production agricole. Il a pour but de faire progresser leur participation grâce

à des projets et à des programmes intégrant systématiquement les femmes aux activités de développement général et à la vie nationale. Dans un tel contexte, les activités futures prendront beaucoup plus en considération les besoins spécifiques des femmes dans les activités de création de revenus et le contrôle des revenus, les offres de cours et de formation professionnelle ainsi que les technologies destinées à alléger les corvées des femmes et à augmenter la productivité de leur travail. Comme toutes ces actions ne peuvent être exécutées en même temps, on a établi les priorités suivantes: 1) formation du personnel de la FAO à tout ce qui concerne la participation des femmes au développement; 2) conseils de politique aux gouvernements membres; 3) élaboration et suivi des projets; 4) réorientation des programmes d'économie domestique et d'études agricoles; 5) préparation et diffusion de directives et manuels concernant la participation des femmes au développement; 6) collecte de données, études de recherche, communication et information; 7) éducation des populations et participation des femmes au développement; et 8) durabilité, gestion des ressources naturelles et environnement. ■

Le FIDA : priorité aux femmes rurales pauvres

Les femmes rurales, qui constituent le segment le plus nombreux et le plus vulnérable des populations rurales pauvres, ont été largement oubliées dans les programmes de développement. En fait, près de 60% de la population rurale pauvre des pays en développement sont des femmes, soit plus de 550 millions au total.

Le potentiel économique de ces femmes, qui a toujours constitué l'une des principales préoccupations du Fonds international de développement agricole (FIDA), est désormais au centre de son étude sur les politiques intitulée "Stratégies du FIDA pour le progrès économique des femmes rurales pauvres". Ce document a été adopté officiellement en janvier 1992 par le Conseil d'administration après une année de consultations auprès de plus de cent gouvernements, 60 organisations non gouvernementales, des spécialistes de la participation des femmes au développement et des collègues des Nations Unies. Un Sommet des femmes, lancé par six épouses de chefs d'Etat, a donné son adhésion au principe selon lequel les femmes rurales sont des actifs et des ressources de valeur, qu'elles ont de grandes potentialités et qu'elles constituent un vaste réceptacle de connaissances théo-

riques et pratiques en matière d'économie rurale, de production des aliments et d'écosystèmes. Le glissement du monde entier vers la démocratie et la place de plus en plus prépondérante que l'on accorde à la participation des populations au processus de développement devraient permettre aux femmes rurales de se convertir en une force politique puissante susceptible d'appuyer et de consolider les initiatives internationales quelles qu'elles soient. La Déclaration de Genève en faveur des femmes rurales, adoptée par le Sommet, reconnaît ces facteurs et elle recommande que des actions spécifiques soient prises. Des directives opérationnelles visant à inclure des stratégies sur les relations de genre dans la planification des projets du FIDA ont déjà été mises au point dans ce but.

Historique du FIDA

Le FIDA fait participer activement les populations rurales pauvres à leur propre développement. Ceci signifie prêter



l'oreille à leurs besoins, faire appel à leurs connaissances et faire revivre les moyens de subsistance traditionnels et les pratiques de gestion de la terre. De plus en plus, le Fonds cible ses efforts sur les femmes et le crédit est un élément crucial. Entre 1978 et 1984, 27% des projets du FIDA avec un volet de crédit ont eu des femmes comme bénéficiaires; depuis lors, ce chiffre a atteint 86%.

Plusieurs projets financés par le FIDA s'adressent principalement aux femmes; deux projets, en Inde et au Népal, sont ciblés exclusivement sur les femmes.

Des prêts modiques sont suffisants pour faire démarrer une entreprise économique et faire sortir une femme de la pauvreté. L'expérience a démontré que les femmes rurales pauvres font presque toujours honneur à leurs engagements financiers. Le taux de remboursement des femmes emprunteuses dans un projet au Népal a été de 95%, ce qui dépasse de 20% le taux de remboursement des prêts agricoles de la plupart des pays industrialisés. Les femmes utilisent ces prêts pour des finalités très variées : achat de semences, d'engrais, d'outils, investissement dans du petit bétail, équipement pour le traitement des aliments ou création d'un commerce ou de services à la communauté. Dans tous les cas, leur but est de faire pousser davantage de

denrées alimentaires ou de gagner plus d'argent.

En plus du crédit, les services de vulgarisation agricole et l'information technologique sont fondamentaux pour la promotion des femmes rurales pauvres. Cela implique souvent le recrutement et la formation de monitrices agricoles -- et un certain nombre de projets du FIDA l'ont déjà fait. Des programmes d'alphabétisation, la formation en nutrition et en soins aux enfants, la création de groupe d'auto-assistance, tout cela constitue un appui décisif aux femmes. Le but du FIDA est de fournir de l'assistance aux personnes que les autres organisations oublient bien souvent -- de combler la brèche qui est l'une des plus profondes du monde d'aujourd'hui. Le Fonds a prouvé que personne n'est tellement pauvre, ni tellement isolé, ni tellement marginal qu'il n'ait sa place au sein de projets efficaces.

Les défis à relever

Les lois nationales et les procédures institutionnelles doivent garantir l'accès des femmes rurales aux principales ressources de production et aux intrants agricoles. Il est vital que les services de vulgarisation agricole deviennent plus conscients des rôles et des besoins des femmes et que le nombre de moni-

L'OIT : les femmes et le travail

trices agricoles augmente. Les initiatives des femmes pour gagner de l'argent par le biais de petites entreprises agricoles ou non agricoles doivent être appuyées par des politiques et des projets multipliant les possibilités de réalisation de telles activités et qui leur fournissent les conseils, la formation et les ressources appropriés.

Grâce à des consultations au niveau régional et international, le FIDA a dégagé plusieurs domaines susceptibles de faire l'objet de nouveaux projets. Parmi ces derniers, on peut citer : les problèmes liés aux migrations des campagnes vers les villes, spécialement en ce qui concerne *les jeunes femmes rurales avec des salaires forfaitaires*. Cette situation est particulièrement grave dans les pays où un nombre considérable de jeunes femmes et de jeunes filles vivent dans des zones semi-urbaines précaires. On pourrait vraisemblablement encourager leur retour vers les zones rurales avec des incitatifs suffisamment attirants pour concurrencer leurs salaires forfaitaires.

Le FIDA a également intensifié ses relations avec les ONG et avec le secteur privé en vue de redéployer les efforts de ceux-ci dans le cadre des politiques et procédures gouvernementales et les rendre plus efficaces. Il est urgent d'encourager les

(suite p. 55)

l'égard des femmes dans le travail.

Normes internationales de travail

La structure tripartite de l'OIT, phénomène unique au sein du système des Nations Unies, lui a permis de faire participer des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs à des initiatives communes visant à mettre en oeuvre des politiques, des stratégies et des mesures pratiques pour garantir une véritable égalité entre les sexes. Les normes internationales de travail, code international adopté par l'OIT, contiennent plus de 170 conventions et recommandations portant sur une vaste gamme de questions ayant trait au travail. Ces normes s'appliquent généralement autant aux femmes qu'aux hommes, mais certaines clauses concernent spécialement les femmes. Elles ont deux objectifs principaux : protéger les femmes actives, particulièrement pour ce qui est de la maternité et des risques professionnels qui peuvent nuire à leur fonction procréatrice et promouvoir l'égalité des chances et de traitement en ce qui concerne tous les aspects du travail, et en particulier les rémunérations et les responsabilités familiales.



Obstacles à l'égalité

De nombreuses difficultés subsistent quand il s'agit de faire passer les principes d'égalité des droits de la théorie à la pratique. Bien qu'il se soit produit une augmentation spectaculaire de la proportion de femmes dans la population active au cours de ces dernières années, la grande majorité des femmes travaillent encore dans des emplois peu qualifiés, mal rémunérés, jouissant d'un prestige médiocre, avec une sécurité de l'emploi infime ou nulle et de piètres conditions de travail. Dans les zones urbaines des pays en développement, les femmes sont de plus en plus repoussées vers le secteur informel au fur et à mesure que les offres d'emploi diminuent sur le marché du travail formel. Dans les zones rurales, les femmes sont la colonne vertébrale de l'agriculture traditionnelle, mais leur travail n'est pas pleinement reconnu, il est souvent non rémunéré et elles n'ont qu'un accès extrêmement limité à la propriété des terres, au crédit, à la formation et aux technologies. Les nuées de femme qui travaillent chez elles ne sont pas comptabilisées dans les registres statistiques et leur contribution économique et sociale reste, donc, "invisible" pour les planificateurs.

Du principe à la pratique

L'OIT concentre ses efforts sur les contraintes fondamentales qui s'opposent à l'intégration des femmes à la population active et à l'amélioration de la qualité de leur vie professionnelle, en accroissant les possibilités de formation et les offres d'emploi, en améliorant les conditions de travail et la couverture sociale et grâce à une syndicalisation plus active et à la participation aux prises de décision. C'est dire que la politique de l'OIT s'est modifiée, et qu'après avoir été essentiellement axée sur la protection des femmes qui travaillent, elle se concentre maintenant sur la promotion de mesures efficaces pour éliminer les obstacles s'opposant à l'égalité entre les sexes. Parallèlement, les programmes et projets conçus au début spécialement pour les femmes mettent désormais l'accent sur l'intégration d'un volet concernant les relations de genre -- analyse différenciée par sexe -- dans toutes les activités de l'OIT.

A moyen terme, trois questions sont particulièrement importantes pour l'OIT : l'appui aux processus de démocratisation avec concentration des efforts sur l'égalité des chances sociales et économiques; l'élimination de la pauvreté en augmentant les offres d'emploi proposées aux secteurs les plus pauvres, où les

femmes sont en majorité; et création d'une couverture sociale pour les groupes de population les plus vulnérables axée sur les conditions de travail, la santé professionnelle et la sécurité sociale.

Partenariat avec l'INSTRAW

L'OIT a entretenu des relations de travail très étroites avec l'INSTRAW et ils ont abordé conjointement un grand nombre de ces questions. Dans le domaine de la formation et de l'éducation, par exemple, l'OIT a aidé l'INSTRAW à mettre au point et à réaliser les modules de formation multimédias pour la "formation des formateurs".

L'OIT a également été un partenaire actif pour l'analyse des problèmes des femmes du secteur informel qu'a exécutée l'INSTRAW. Ainsi, pendant la conférence qui s'est tenue à Rome en 1991, l'OIT a été en mesure de dégager quelques-uns des défis les plus subtiles qui restent encore à vaincre, et notamment, les biais *technologiques* intrinsèques au profit de la main d'oeuvre masculine. Les compétences les plus recherchées ne sont généralement pas enseignées aux femmes. Dans l'industrie de la confection, par exemple, la coupe est normalement réalisée par des machines

(suite p. 55)

Le PNUE : mise en oeuvre des actions prévues dans l'Action 21

Dans l'Action 21, qui est le Plan d'action adopté au Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, et qui constitue la première partie du texte approuvé il y a un chapitre entier consacré à l'"Action globale en faveur des femmes pour un développement durable et équitable". Les sceptiques considèrent le texte sur les femmes comme marginal, comme étant d'importance secondaire par rapport aux sujets plus dramatiques qui font la une des journaux. Un point de vue

plus encourageant est celui qui caractérise les efforts tenaces pour l'élargissement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) qui, depuis 1984, encourage les femmes à assumer de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités dans la gestion de l'environnement.

Créé à la suite de la Conférence de Stockholm sur l'environnement, en 1972, le mandat du PNUE consiste à agir comme un catalyseur, un facilitateur et un coordinateur au sein du système des Nations Unies, des pays et des collectivités pour tout ce qui

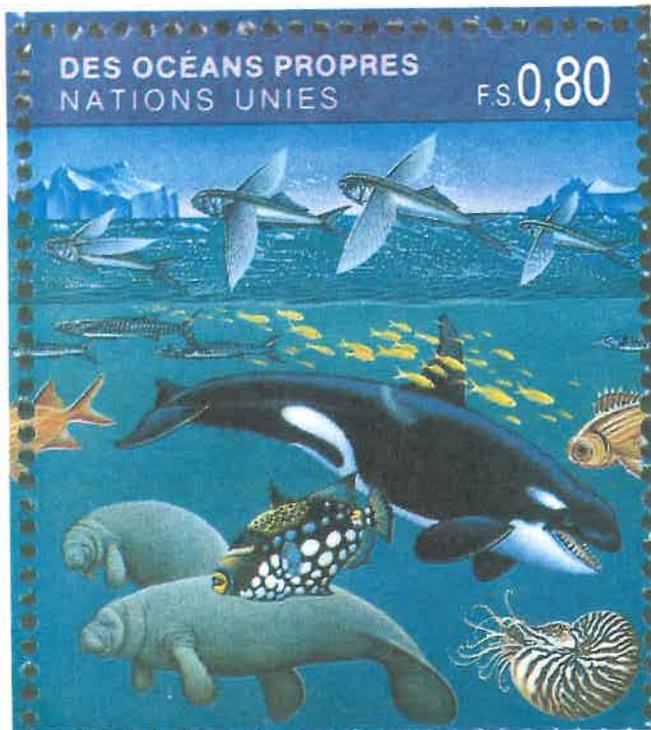
concerne la gestion de l'environnement. La mise en oeuvre d'activités visant à promouvoir la participation des femmes découle tout naturellement de ces mandats.

Réseau à Nairobi

Le PNUE, dont le siège est à Nairobi, est bien placé pour donner son appui aux activités postérieures à la Conférence des femmes, tenue à

Nairobi, en 1985, qui a mis fin à la Décennie pour la femme. Le PNUE y a lancé une campagne de grande envergure centrée sur quatre objectifs : 1) accroître la prise de conscience quant aux points de vue exceptionnels des femmes du fait de leur rôle traditionnel d'administratrice de l'environnement; 2) promouvoir la participation active des femmes aux réunions sur l'environnement; 3) encourager les femmes à travailler en réseau afin de renforcer leurs propres initiatives de gestion de l'environnement; et 4) améliorer les connaissances des femmes en matière d'environnement afin de garantir leur participation adéquate et efficace à tous les niveaux de la société.

Pendant cette période, le Directeur exécutif a créé un groupe consultatif des femmes cadres supérieurs du PNUE sur le développement durable, constitué de 20 femmes de très haut niveau, originaires du monde entier. Depuis lors, ce groupe a été l'instrument des initiatives du PNUE, d'abord pour la Conférence des femmes de Nairobi, pour laquelle il a préparé les résolutions clés, telles que les Stratégies prospectives d'action de Nairobi, qui mettaient en lumière pour la première fois le rôle important joué par les femmes dans la protection et la gestion de l'environnement et le fait que les femmes sont souvent les premières victimes de la



dégradation de l'environnement.

Le PNUE a établi une longue liste d'adresses de plus de mille dirigeantes afin de les tenir au courant de ce qui se passe et de les aider à conserver le contact entre elles. Ce travail a été réalisé, pour une bonne part, grâce à la coopération de l'organisation non gouvernementale internationale, WorldWIDE (World Women in the Environment). Plusieurs membres du groupe consultatif du PNUE étaient d'ailleurs des consultantes internationales de WorldWIDE.

Préparation pour PNUE

À la suite de la Conférence de Nairobi, en 1985, et en prévision de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, le PNUE a entrepris des efforts considérables qui ont débouché sur quatre conférences régionales, tenues entre 1987 et 1991, au Zimbabwe, en Tunisie, en Thaïlande et en Equateur. Elles avaient toutes le même objectif, encourager les femmes à évaluer les conditions de l'environnement dans chacune des régions, créer des réseaux de femmes en vue d'une collaboration future et examiner les plans gouvernementaux concernant l'environnement. Durant ces conférences, des femmes qui avaient les qualités de chef de file pour la gestion de l'environnement ont surgi comme un élément capital

pour l'obtention d'un développement durable.

Les conférences régionales ont eu pour épilogue, en novembre 1991, l'Assemblée mondiale des femmes et de l'environnement, "Partenaires pour la vie". Plus de 500 participantes y ont assisté, et représentaient des gouvernements nationaux, des institutions internationales, des sociétés, des fondations, des ONG et des universités. Son objectif était exceptionnel par son ampleur : démontrer les aptitudes et les compétences des femmes en tant que administratrices de l'environnement en ce qui concerne les questions écologiques mondiales spécifiques et les ressources, eau, déchets, énergie, ainsi que les technologies, les produits et les systèmes sans danger pour l'environnement. Le thème général était la durabilité en matière d'environnement. Plus de 200 "histoires de réussites", choisies sur plus de 17.000 qui avaient été proposées et provenaient du monde entier, y ont été présentées. Elles ont mis en évidence indéniablement les connaissances et les dons de dirigeantes des femmes en ce qui concerne la gestion de l'environnement, à tous les niveaux. Quelques exemples des projets présentés ne peut que donner une idée de leur variété : aux Philippines, gestion d'un système d'évacuation des ordures par la communauté; à Haïti, de nouvelles techniques de conservation des sols

afin d'amender les terres dégradées; au Nigéria, un projet de reboisement mis en oeuvre une organisation locale de femmes.

Au dire de tous, l'Assemblée a été une grande réussite, tant par le contenu des exposés et des débats que par le processus de travail en réseau, extrêmement efficace, et qui a été responsable de son organisation. Une grande partie de son élan s'est reportée sur Rio, influençant les décisions des gouvernements et celui-ci s'est confirmé au Forum mondial.

Perspectives pour l'avenir

Le schéma contenu dans l'Action 21 est clair : les rôles fondamentaux des femmes y sont reconnus formellement et, il s'agit peut-être de l'aspect le plus important de tous, les questions concernant les femmes y sont montrées comme recoupant toutes les questions de l'environnement; ces dernières font, en effet, partie de celles-là. La priorité absolue est donnée à la lutte contre la dégradation de l'environnement dans trois domaines affectant le plus directement la vie des femmes et des enfants dans les zones rurales : la sécheresse, la désertification et la déforestation. En ce qui concerne ces questions urgentes, et d'autres encore, telles que la gestion des déchets toxiques, l'Action 21 met en évidence la nécessité que les femmes

“participent pleinement aux prises de décisions et à la mise en oeuvre des activités de développement durable.”

Des recommandations précises sont adressées au système des Nations Unies, spécialement en ce qui concerne le renforcement de la capacité de toutes les institutions de l'ONU afin de mener à bien les objectifs fixés dans le domaine de l'environnement et du développement, et plus particulièrement, celle des trois institutions qui travaillent spécifiquement en faveur des femmes : l'INSTRAW, la Division de la promotion de la femme et l'UNIFEM. De plus, on demande au PNUD de créer un point focal de femmes pour l'environnement et le développement dans tous les bureaux de ses représentants résidents.

Le défi initial du PNUE est clair : utiliser l'Action 21 comme cadre général de référence pour les activités futures destinées à maintenir la participation des femmes au premier rang de ses priorités et à concentrer ses efforts pour que tout le système des Nations Unies soutienne les initiatives des femmes en faveur de l'environnement. En travaillant par le biais d'un groupe de travail *ad hoc* des Nations Unies, avec WorldWIDE et des organismes bilatéraux, le PNUE doit conserver cet élan fondamental et influencer les politiques et priorités officielles à tous les niveaux. ■

La Banque Mondiale

La stratégie pour la participation des femmes au développement de la Banque Mondiale contemple l'amélioration des possibilités offertes aux femmes dans cinq domaines différents : éducation des femmes; planification familiale et santé maternelle, vulgarisation agricole et autres services; concession de prêts et services d'assistance aux femmes chefs d'entreprise; et accès au marché du travail. Les principales activités de la Banque en ce qui concerne la participation des femmes au développement en 1990-1991 ont été, notamment, les suivantes : 1) *Travail d'analyse* : 62% des rapports économiques et sectoriels comportaient des analyses et des recommandations concernant la participation des femmes au développement contre 41% pendant la période antérieure. 72% des rapports macro-économiques de tous les pays analysaient cette problématique contre 50% auparavant. Quelques 31 évaluations et plans d'action nationaux concernant la participation des femmes au développement ont été exécutés. L'impact de ces stratégies est d'ores et déjà perçu tant dans les opérations de la Banque que dans les actions des gouvernements. 2) *Travaux en*

matière de politiques et de recherche : ils comprenaient des directives sectorielles sur la sylviculture, la vulgarisation agricole, l'enseignement primaire et secondaire, qui, toutes, insistaient sur les meilleures pratiques opérationnelles. Une étude de grande envergure sur les revenus des femmes et leur participation à la population active a été réalisée dans 9 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. De plus, trois études *juridiques* sur la participation des femmes au développement (réalisées au Mexique, en Egypte et en Inde) ont été achevées; une autre en est à la phase préparatoire. 3) *Opérations* : 40% de toutes les opérations de la Banque Mondiale étaient ciblées sur les femmes en tant que bénéficiaires de celles-ci ou comportaient des volets spécifiques qui auront des conséquences positives sur la condition des femmes.

Quelques-unes des priorités de la Banque en matière de participation des femmes au développement pour l'avenir :

- directives sur l'éducation supérieure
- santé maternelle et planification familiale
- tour d'horizon des problèmes et des meilleures techniques pour les femmes agricultrices
- tour d'horizon des relations de genre dans le monde des finances et le patronat
- résultats d'une enquête sur la participation des femmes à la population active
- résultats d'une étude sur la répartition des ressources au sein du foyer et la relation de celle-ci avec la politique macroéconomique. ■

Le HCR : raccomode les vies déchirées

Depuis 1985, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a consacré une attention toute particulière à la protection des femmes réfugiées. Il s'agissait de répondre à une nécessité préremptoire : les femmes et les enfants représentent 80% de la population sans cesse croissante des réfugiés qui, dans le monde entier, fuient les catastrophes naturelles et les guerres civiles. La condition de réfugié affecte très différemment les hommes et les femmes et chaque cas est aussi varié que le sont les cultures et les sociétés impliquées. Pour les femmes en particulier, leurs rôles traditionnels au sein de la société ont été perturbés et ils peuvent être soit amoindris soit renforcés par leur vie de réfugiées.

Au moment de planifier ses programmes en faveur des fem-

mes, le HCR se préoccupe, et c'est même l'une des ses principales priorités, de vérifier si, chaque fois que cela est possible, tous les réfugiés ont la possibilité de participer à la planification de ce qui concerne leurs propres installations et activités. Cette planification dépasse largement la simple reconnaissance des différents rôles des femmes, en tant que filles, épouses ou mères, et tient compte également de leur rôle économique en tant que productrices et administratrices des ressources familiales et de leur rôle, et celui-ci est peut-être complètement nouveau, de chef de famille et de soutien économique.

De l'isolement à l'intégration

On a parfois tendance à traiter les femmes comme des victimes passives, à les isoler des activités qui concerne la communauté toute entière, accentuant ainsi leur dépendance à l'égard des personnes qui leur viennent en aide, et à les pousser vers des rôles sociaux ou économiques qui ne leur sont pas familiers. Au début, et souvent même de façon involontaire, les personnes qui s'occupent des réfugiés ont ou bien oublié complètement les femmes en général ou bien les ont marginalisé encore davantage en les isolant au sein de petits "projets pour les femmes". Le concept d'intégrer les femmes

réfugiées a surgi une fois que l'on a mieux compris leurs besoins spécifiques, fondamentalement différents. Il était clair alors que pour venir à bout de la désorientation de ces femmes et de leur sentiment d'avoir tout perdu, il fallait les consulter sur les aspects les plus élémentaires de leur vie : le type de logement dont elles avaient besoin, le régime alimentaire traditionnel et



la manière de préparer les repas, ainsi que la manière dont elles répartissaient et distribuait les aliments.

C'est à partir de ce moment que les politiques et les objectifs opérationnels du HCR ont vraiment été définis : identifier les obstacles s'opposant à la participation des femmes aux procédures concernant la prestation des services qui leur étaient offerts, répondre aux initiatives personnelles des femmes visant à améliorer leur situation, fournir les technologies adaptées pour leur économiser du temps et des forces, et enfin, collecter des statistiques de base désagrégées

par sexe, afin d'éliminer la discrimination involontaire de toutes les activités du Haut-Commissariat.

La formation aux relations de genre est primordiale

Les directives générales de politique du HCR sont, pour une bonne part, mises en oeuvre par le biais de cours de formation destinés à son propre personnel et à celui de ses partenaires opérationnels appartenant à d'autres organisations des Nations Unies, aux gouvernements et à des ONG. La sensibilisation aux relations de genre est devenue un élément clé : le guide des programmes et de la gestion des projets du HCR a été révisé et on y a inclus un *cadre d'analyse pour les relations de genre*; un plus grand nombre de femmes sont recrutées comme personnel local pour travailler avec les femmes réfugiées; et les vérifications des candidats au statut de réfugiés contiennent désormais des points spécifiques pour les femmes. Le Haut-Commissariat a également défini, et c'est peut-être encore plus important, car il dépend des co-financements pour ses activités, une vaste gamme de projets qui incorporent les questions concernant les femmes réfugiées dans les programmes généraux d'assistance et de développement au lieu de s'occuper de celles-ci dans des activités plus restreintes,

axées uniquement sur les femmes. Ainsi, une nutritionniste régionale a été nommée en Afrique australe pour assurer le suivi des femmes et des enfants et pour s'occuper tout particulièrement de la détection et de la prévention dès les premiers symptômes de la malnutrition parmi les femmes réfugiées. Des relations ont également été établies entre les réfugiés et les femmes dans les réseaux de développement intégral afin de mettre en oeuvre des actions de formation aux relations de genre à l'intention du personnel local.

Orientations pour l'avenir

La préservation des progrès accomplis jusqu'à présent va être difficile. Le HCR n'a qu'un seul membre de son personnel ayant pour mission de s'occuper uniquement des questions concernant les femmes et il semble peu probable que des fonds permanents soient alloués à ce poste.

Une brèche sépare également la théorie et la pratique en matière de comportement. S'intéresser en premier lieu aux femmes est une chose relativement nouvelle en ce qui concerne les activités en faveur des réfugiés et il existe une certaine répugnance à modifier des méthodes connues et qui ont fait leurs preuves. On a insinué que la question des femmes réfugiées est une mode ou bien le reflet d'un parti pris

culturel provenant des théories féministes occidentales. On dit que certains croient que la promotion de programmes ciblés sur les femmes se fera au détriment des autres. Bref, l'élan créé récemment par la formation aux relations de genre du HCR n'est pas encore parvenu à la masse critique et il ne touche qu'un nombre encore insuffisant du personnel si l'on veut éviter la possibilité d'un retour en arrière.

En outre, il faut renforcer la formation du personnel en le responsabilisant, par le biais d'analyses et d'évaluations en profondeur des projets et du personnel. C'est dans ce but que la formation aux relations de genre est étendue et intégrée à ce que l'on appelle la *planification axée sur les gens*. La formation continue sur place à l'intention du personnel du pays hôte et, ce qui est considéré comme crucial par le HCR, des ONG, a maintenant priorité.

De plus, des fonctionnaires spéciaux pour les femmes et les enfants sont désignés dans des régions clés afin d'aider les moniteurs locaux, de rendre compte des progrès réalisés et de s'assurer qu'aussi, bien les programmes en cours que les nouveaux tiennent compte des directives du HCR en matière de politiques. On prévoit que ces fonctionnaires seront en mesure d'identifier et de vaincre tous les obstacles qui s'opposeraient aux progrès. ■

LE FIDA...

(suite de la p. 48)

initiatives du secteur privé dans les zones rurales afin de contribuer à l'accroissement des offres d'emploi agricoles et non agricoles, à l'amélioration des infrastructures rurales et à l'élargissement des marchés pour les activités secondaires.

Les futures stratégies du FIDA s'efforceront également d'étendre la collaboration dans le domaine des relations de genre et de renforcer sa coopération avec les mécanismes pour la participation des femmes au développement au sein du système des Nations Unies et des organisations multilatérales. Il concentrera tout particulièrement son attention sur l'harmonisation des programmes au niveau national en étroite collaboration avec les institutions de chaque pays. ■

L'OIT...

(suite de la p. 49)

maniées par des hommes. Les coutures, savoir faire plus traditionnel non mécanisé, sont laissées aux femmes.

A long terme, l'égalité véritable et durable des hommes et des femmes va dépendre de la capacité personnelle des femmes à comprendre et à faire valoir leurs droits. C'est pourquoi l'OIT place parmi ses toutes premières priorités la formation professionnelle, l'éducation et la syndicalisation des femmes afin de garantir leur participation croissante et effective aux niveaux de décision. Et l'Organisation poursuivra avec énergie ses initiatives tendant à convaincre les gouvernements, les employeurs et les travailleurs de joindre leurs efforts afin de renverser les barrières qui s'opposent encore à l'égalité complète et inconditionnelle des femmes. ■

AIEA : des soins de santé utilisant des techniques de pointe pour les femmes

Bien que les activités de l'Agence internationale de l'énergie atomique ne soient pas particulièrement axées sur les femmes, certains programmes entrepris par la Division des sciences de la vie le sont. Le Programme d'assistance technique de l'AIEA et son Programme de contrats de recherche -- 11% environ des contrats de recherche attribués sont dirigés par des femmes -- offrent de la formation et des équipements dans des domaines directement concernés par la santé des femmes, à savoir, principalement la détection et le traitement du cancer ainsi que la nutrition.

Ainsi, les cancers du col de l'utérus et de l'utérus sont les affections malignes les plus fréquentes chez les femmes dans de

nombreux pays en développement. Le cancer du col de l'utérus, par exemple, représente environ 40%

du total des cancers au Guatemala selon le rapport d'un expert. La détection précoce et un traitement approprié par curiethérapie donnent souvent de meilleurs résultats cliniques que la chimiothérapie ou d'autres sortes de traitement, indépendamment du fait qu'ils sont moins douloureux et ont une morbidité inférieure.

Un programme de contrat de recherche financé par le Japon qui porte sur la planification et la dosimétrie assistées par ordinateur de curiethérapie en cas de cancer du col de l'utérus en Asie et dans la région du Pacifique est actuellement en cours d'exécution. Il a pour objectif l'identification des meilleurs traitements et l'amélioration de l'exactitude dans la planification de la curiethérapie. Les résultats obtenus feront l'objet de recommandations dans d'autres pays, spécialement en Afrique, où le cancer du col de l'utérus continue à être la principale cause de décès parmi la population féminine. Un projet commun AIEA-OMS, qui s'est étendu sur plusieurs années, constitue un autre exemple : il s'agit d'un cours de formation et de démonstration de thérapie par radiation en cas de cancer de l'utérus qui a eu lieu en Egypte. Aujourd'hui, il est devenu un centre d'études spécialisées en curiethérapie et en radiophysique.

Dans le domaine de la nutrition, l'AIEA a publié, en collaboration avec le Groupe international de consultation sur l'éner-



Les activités de l'UNWRA en faveur des femmes

gie alimentaire et 40 instituts de 20 pays différents, des procédures pour la détection sans risque (en utilisant des isotopes stables) de carences nutritionnelles graves, telles que celles dont souffrent souvent les femmes enceintes dans les pays en développement. Le Cameroun est l'un des pays le plus sérieusement touché par l'anémie ferriprive et les troubles provoqués par la carence en iode qui affectent gravement les femmes enceintes et les femmes qui allaitent. L'AIEA contribue à fournir de la formation, des équipements et les services d'experts pour améliorer le régime alimentaire national et il forme également des médecins et des techniciens aux techniques de curiethérapie pour le traitement du cancer du col de l'utérus.

Ceci n'est qu'un exemple des programmes d'assistance technique de l'AIEA visant à mettre en place une infrastructure de ressources humaines et techniques pour le traitement des troubles fonctionnels qui frappent le plus les femmes. En 1992 et 1993, l'Agence continuera à donner la priorité aux femmes chaque fois qu'elle le pourra, dans tous les aspects de ses programmes. ■

L'UNWRA (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine) assure des actions d'éducation, de santé, de secours et d'aide sociale et d'autres formes d'assistance aux réfugiés palestiniens immatriculés en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne ainsi que dans les territoires occupés de la rive occidentale du Jourdain et la frange de Gaza. Les femmes, qui constituent 49% environ des plus de deux millions et demi de réfugiés, bénéficient largement des programmes éducatifs et sanitaires de l'Office. Les filles sont représentées dans les écoles primaires et préparatoires de l'UNWRA dans la même proportion que celle correspondant à leur nombre dans la tranche d'âge des enfants réfugiés de 6 à 14 ans. Les programmes de



santé de l'Office accordent une place prépondérante aux soins maternels et infantiles.

Les programmes ciblés spécialement sur les femmes sont exécutés sous les auspices du Département des services de secours et d'aide sociale. Au 31 décembre 1991, 62 centres de programmes pour les femmes fonctionnaient dans les zones d'influence de l'UNWRA. Ces centres polyvalents qui servent, entre autres, aux soins de santé, à l'enseignement, aux cours d'alphabétisation et à l'apprentissage des tous jeunes enfants ainsi que de points de réunion où l'on peut consulter librement les femmes sur les besoins de leurs communautés et où elles peuvent participer à des initiatives pour améliorer les aménagements de leurs communautés.

Il a été prévu de créer de nouveaux centres de femmes en 1992 et 1993. L'UNWRA est également en train de prendre des mesures afin d'aider les nombreuses réfugiées palestiniennes qui assument de lourdes responsabilités supplémentaires en tant que chefs de famille. L'Office s'est tracé un triple objectif : permettre à davantage de femmes d'obtenir les compétences et les offres d'emploi nécessaires pour qu'elles puissent gagner leur vie; les aider à mieux résoudre leurs problèmes familiaux et sociaux; et faciliter leur rôle dans le développement de leurs communautés. Les points focaux pour cette tentative seront les centres de programmes pour les femmes. ■

ONUDI : de nouvelles compétences pour des industries nouvelles

quasi majorité des femmes exercent un nombre limité d'emplois mal payés exigeant des compétences professionnelles peu spécialisées. Depuis le commencement de la Décennie des Nations Unies pour la femme, les organes de décision de l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) ont demandé instamment aux pays en développement de créer les conditions permettant d'obtenir "l'intégration totale des femmes aux activités sociales et économiques et, tout particulièrement, au processus d'industrialisation, sur la base de l'égalité des droits."

Le programme pour les femmes

En 1986, l'ONUDI a créé le Bureau pour l'intégration des femmes au développement industriel avec mission de mettre au

point, promouvoir et coordonner les activités de l'ONUDI qui affectent les femmes à tous les niveaux et dans tous les secteurs de l'industrie et d'en assurer le suivi.

Actuellement, l'incorporation des femmes au développement industriel est une priorité qui vise à garantir la participation des femmes à tous les projets de l'ONUDI sur un pied d'égalité et à s'assurer qu'elles en bénéficient également à égalité. Elle a pour objectif d'identifier clairement chaque mesure et activité destinées à encourager une participation accrue des femmes dans l'industrie. Parmi les mesures, certaines concernent des cours de sensibilisation aux relations de genre destinés au personnel de direction et de supervision, ainsi qu'aux concepteurs, responsables et évaluateurs des projets; l'obligatorité de désigner des experts en matière de participa-

tion des femmes au développement dans les missions de programmation, celles de formulation et celles d'évaluation des projets; des réunions régionales d'experts regroupant le personnel de terrain et des fonctionnaires gouvernementaux afin de trai-

Les femmes contribuent de plus en plus au processus d'industrialisation des pays en développement. On les trouve dans le secteur des petites industries et de la production informelle où leur contribution est, dans une large mesure, non comptabilisée et pourtant indispensable pour satisfaire les besoins des communautés rurales et urbaines, ainsi que dans le secteur industriel moderne où la



ter l'intégration des femmes (qui ont eu lieu en Afrique, en Asie et en Amérique latine).

Formation en vue de demain

Les possibilités de formation offertes aux femmes dans l'industrie, en particulier en matière de production et de direction d'entreprise, restent insuffisantes dans la plupart des pays en développement et se limitent presque exclusivement aux professions traditionnelles. L'introduction de technologies nouvelles et ce qui en découle, c'est à dire la demande de compétences nouvelles, peuvent avoir des conséquences graves pour les femmes qui sont encore à la traîne quand il s'agit d'éducation, de formation et de qualification professionnelle.

Les technologies nouvelles qui éliminent le recours à la force physique dans de nombreux emplois, grâce aux systèmes de production assistés par ordinateur, ouvrent désormais aux femmes une vaste gamme de nouvelles possibilités d'emploi. Mais pour pouvoir profiter de ces possibilités, elles ont besoin d'être mieux formées et mieux entraînées que jamais. Les organes directeurs des Nations Unies ont donc donné à l'ONUDI le mandat impératif d'intégrer les femmes à toutes ses activités de formation, planification, mise en oeuvre et évaluation.

Le facteur statistique

La question des femmes dans l'industrie sera de plus en plus analysée dans les études et activités de recherche sur l'industrie, et notamment, celles insistant particulièrement sur le développement des ressources humaines. Dix-huit pays seulement sur les 78 qui travaillent de concert avec l'ONUDI ont fourni des statistiques sur l'emploi désagrégées par sexe pour la période 1981-1986. L'adéquation des statistiques nationales est un processus qui prend du temps et dépend des efforts des gouvernements. Afin de mieux contrôler cette situation, un fichier de références sur la prise en considération des femmes dans la conception, gestion et évaluation des projets a été mis au point par l'ONUDI. Il contient une série de directives sur la manière de tenir compte des femmes dans les différentes étapes du cycle du projet, et surtout s'il s'agit de petites et moyennes industries, et il est complété par une base de données concernant les femmes dans l'industrie pour chaque pays.

Même en l'absence de statistiques désagrégées par sexe précises, il est évident que la participation à part entière des femmes dans l'industrie conviendrait aussi bien aux femmes qu'aux pays eux-mêmes. Les ressources humaines des nations en développement constituent un actif précieux pour leur industrialisa-

tion. Les femmes représentent un segment significatif de la population dont toutes les possibilités n'ont pas, jusqu'à présent, été utilisées. L'amélioration des compétences professionnelles des travailleuses et des femmes chefs d'entreprises industrielles, dont le nombre s'accroît rapidement, sera un facteur capital qui contribuera à la croissance globale. La relation d'interdépendance entre l'amélioration de la place de la femme au sein de l'économie, d'une part, et les principaux objectifs de la politique de développement, d'autre part, est telle que si l'on offre aux femmes la possibilité d'accroître et d'améliorer leur contribution au développement économique, cela constituera un élément important pour l'obtention des objectifs principaux du développement.

Une chose est claire : il est urgent que la communauté internationale assume ses responsabilités et s'assure que, dans les préparatifs de la Conférence mondiale de 1995, on prendra en considération les femmes à tous les niveaux du développement industriel et social, si bien qu'elles auront les mêmes possibilités que les hommes de jouir d'une meilleure qualité de vie qu'elles méritent bien, de même que leurs enfants. ■

Institut de recherche pour le développement social

L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social est une organisation de recherche autonome qui concentre ses efforts sur les problèmes sociaux les plus pressants du développement. Bien que ses projets ne soient généralement pas ciblés spécialement sur les femmes, l'un d'entre eux, actuellement en cours d'exécution, concerne les femmes, l'environnement et la population. Il compare l'impact de différentes formes de dégradation de l'environnement sur les moyens de subsistance des familles et sur la longévité des femmes dans trois pays : le Kenya, la Malaisie et le Mexique.

L'objectif de cette recherche consiste à comprendre l'extrême complexité des relations qui unissent les moyens de subsistance des femmes, la croissance démographique et les changements dans l'environnement. Elle explore divers mécanismes de la relation population-environnement et, en particulier, la manière dont la dégradation de l'environnement affecte les variables démographiques locales et la manière dont les populations gèrent les ressources environnementales une fois que la dégradation s'est produite.

Ainsi, au Kenya, la pression provoquée par l'accroissement de

la population, la privatisation des terres et le défrichement des champs comme des forêts, a causé une pénurie du bois de feu. Ramassé traditionnellement par les femmes et les enfants, et sans valeur commerciale, le bois de feu est devenu un bien marchand, monopolisé par les hommes qui ont la mobilité voulue pour se rendre dans les forêts éloignées. En conséquence, les femmes sont obligées d'avoir recours à des plats qui économisent le combustible et qui ne sont peut-être pas aussi nourrissants que les plats traditionnels longuement mijotés.

Les recommandations préliminaires des études soulignent que le droit et l'accès des femmes à la terre, aux offres d'emploi, aux postes importants, à l'autorité et aux différentes sortes de décisions, doivent être respectés et non diminués par le processus de changement ni par la mise en oeuvre des programmes de développement. ■

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OMPI)

• Depuis 1975, l'OMPI a décerné 250 médailles d'or dans le cadre d'un programme spécial pour récompenser les inventeurs. Plus de 30 femmes ont été des lauréates.

• En 1991, 159 femmes sur 506 participants, soit 32%, ont pris part aux programmes de formation de l'OMPI. Ceci représente 2% d'augmentation par rapport à l'année précédente.

• Cette même année, sur 267 experts et conférenciers ayant participé à ces programmes, 38 étaient des femmes, soit 14%, chiffre en augmentation par rapport à l'année précédente où il n'était que de 11%.

WIDER:

L'INSTITUT MONDIAL POUR LA RECHERCHE SUR LES ASPECTS ÉCONOMIQUES DU DÉVELOPPEMENT

Créé par l'Université des Nations Unies (UNU) à Helsinki, en 1985, l'Institut est responsable des travaux concernant la participation des femmes au développement à l'UNU. Une coordinatrice, également chercheuse résidente, qui dirige le programme de participation des femmes au développement de l'Institut représente également l'UNU auprès des Nations Unies ainsi qu'aux autres réunions et conférences.

DEUX PROJETS DE RECHERCHE SONT ACTUELLEMENT EN COURS :

- Les femmes au Maghreb à l'horizon 2000
- L'organisation des femmes dans le commerce occasionnel.

DES PROJETS ANTÉRIEURS AVAIENT PORTÉ SUR :

- Développement national, identité, politiques et concepts de féminisme.
- Les femmes et le développement dans le monde musulman.

Le FNUAP...

(suite de la p. 39)

Les buts que la Déclaration a fixé pour l'an 2000 sont la diminution d'au moins 50% de la mortalité liée à la maternité, le déclin de la mortalité infantile jusqu'au chiffre maximum de 50 sur 1000 enfants nés vivants, l'accroissement de l'accès des femmes à la contraception afin de parvenir au taux minimum de 56%, une progression de l'alphabétisation féminine et la scolarisation de toutes les fillettes à l'école primaire. Il faudra également accorder la priorité à l'égalité juridique des femmes afin d'améliorer leur condition économique et au perfectionnement des systèmes de collecte des données afin d'obtenir des preuves du rôle que jouent les femmes dans le développement et de leur contribution au développement. ■

Le CNUCED et les pays les moins avancés

Le Programme d'action pour les pays les moins avancés pour les années 90, adopté en Septembre 1990 à Paris, est une déclaration concernant les stratégies et les politiques destinées à arrêter la détérioration continuée de la situation socio économique de ces pays, ainsi que réagir et accélérer la croissance et le processus de développement.

Les actions spécifiques pour le développement du Programme d'action sont souscrites sous le principe de responsabilité partagée et d'association renforcée entre les Pays les moins avancés et leurs associés développés.

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), institution où ont été pris en considération pour la première fois les problèmes propres aux pays les moins développés, a été désignée par l'Assemblée générale des Nations Unies, point focal pour l'examen et l'évaluation du Programme d'action et de sa mise en oeuvre au niveau mondial, et pour fournir un appui permanent aux niveaux national et régional.

Le Programme d'action détache notamment le besoin de mettre l'être humain au centre du développement et avec une base élargie, afin de permettre que tous les agents de la société, spécialement les femmes, participent plein et librement au processus de développement.

Dans cette perspective, le Programme renferme une section intitulée "La pleine participation des femmes au processus de développement", laquelle préconise l'orientation générale des politiques nationales que les pays les moins développés doivent entreprendre et identifie les actions spécifiques dirigées à développer et à mobiliser les femmes tant en leur qualité d'agents du changement que de bénéficiaires du processus de développement.

Le Programme d'action identifie aussi la supervision spéciale de la participation des femmes comme un des cinq éléments principaux de sa mise en oeuvre au niveau mondial. Le Secrétariat du CNUCED s'est occupé des affaires relatives aux femmes aux Pays les moins développés, car cela fait partie de sa tâche de suite et supervision du Programme d'action.

La section traitant les affaires spéciales de 1991 du Rapport au sujet des Pays les moins développés a consacré un chapitre à la participation des femmes au développement, avec une analyse de la situation des femmes aux

Pays les moins développés et les moyens de augmenter sa participation au processus de développement de ces pays-là. Ce Rapport constitue la base de la révision inter-gouvernemental du progrès expérimenté par la mise en oeuvre du Programme d'action. ■

OMS : ... (suite de la p. 44)

les nécessités actuelles des femmes que celles qui sont en train de surgir. Il est essentiel d'investir dans la santé et la condition socio-économique des femmes : d'abord, parce que les femmes y ont droit, d'autre part à cause de l'importance vitale qu'ont les femmes pour la santé et le bien-être des générations futures et de la société tout entière. Améliorer la condition des femmes, en les dotant de connaissances et de savoir-faire élémentaires, en leur donnant accès aux services et en les intégrant au processus de développement en tant que partenaires à part entière, peut avoir des répercussions profondes sur chacun. Cela est d'ailleurs urgent si l'on veut réaliser les objectifs de développement de l'humanité pendant les années 90 et au-delà. ■

Conseil *d'administration*

Ihsan Abdalla Algabshawi
Soudan

Gule Afruz Mabbub
Bangladesh

Fatima Benslimane Hassar
Maroc

Aida González Martínez
Mexique

Gertrude Ibengwe Mongella
République-Unie de Tanzanie

Amara Pongsapich
Thaïlande

Els Postel-Coster
Pays-Bas

Pilar Escario Rodríguez-Spiteri
Espagne

D. Gail Saunders
Bahamas

Renata Siemienska-Zochowska
Pologne

Kristin Tornes
Norvège

Membres
de droit

Un représentant du
Secrétaire général
La directrice de l'Institut
Des représentants des cinq
commissions économiques
régionales des Nations Unies
Un représentant du
gouvernement de la
République dominicaine

Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme

INSTRAW

Le but principal **INSTRAW nouvelles** est de relater le travail accompli par l'Institut afin d'indiquer les tendances de la recherche, de diffuser du matériel de formation et de créer ainsi des réseaux pour la problématique des femmes dans le développement au niveau mondial. La politique

éditoriale de l'INSTRAW est de sélectionner des événements, des actualités et des articles directement liés à ses programmes et à ses actions connexes.

INSTRAW Nouvelles vise à informer les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les centres de recherche, les groupes féminins et toutes les personnes intéressées aux dernières nouvelles et activités de l'INSTRAW dans le domaine des femmes et du développement.

INSTRAW Nouvelles, publié en anglais, en espagnol et en français, circule à 11.500 exemplaires. Veuillez adresser les demandes d'information, et changements d'adresse à:

INSTRAW, Boîte postale 21747,

Saint-Domingue, République dominicaine,
téléphone (809) 685-2111, télécopie (809) 685-2117 télex (326) 4280 WAR SD.

Bureau d'appui à New York:

Bureau DC1-1106, Nations Unies,

New York, N.Y. 10017,

téléphone (212) 963-0834; télécopie (212) 963-2978.

Les articles d'*INSTRAW Nouvelles* peuvent être reproduits à condition de citer leur source.

Les lettres et commentaires des lecteurs et lectrices sont les bienvenus.

L'INSTRAW se réserve le droit d'abrégé des textes en fonction de l'espace disponible.

